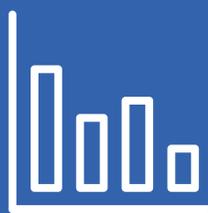


Ministère  
de la Sécurité  
publique

# Statistiques criminalité au Québec

Principales tendances 2017



# FAITS SAILLANTS

**-35,7 %**

En 10 ans, la criminalité au Québec a connu un recul important, avec une diminution constante de 2008 à 2016, ponctué d'une légère hausse en 2017. En effet, le taux d'infractions par 100 000 habitants est passé de 5 013,4 en 2008 à 3 221,6 en 2017, soit un recul de 35,7 % équivalant à 118 291 infractions en moins.

**-8,7 %**

La tendance des crimes contre la personne affiche une baisse de 2008 à 2014 pour ensuite amorcer une remontée jusqu'en 2017. Globalement, le taux d'infractions contre la personne a diminué de 8,7 % en 10 ans, passant de 1 064,9 infractions par 100 000 habitants en 2008 à 972,1 en 2017. Par leur volume important, la diminution du taux de vol qualifié et d'extorsion en 10 ans (-42,5 %) aurait joué un rôle notable dans le recul du taux de cette catégorie, alors que la progression de 2014 à 2017 du taux d'agressions sexuelles (36,6 %) aurait influencé sa récente hausse.

**-47,2 %**

À l'image de la criminalité globale, le taux d'infractions contre la propriété est en baisse de 2008 à 2017, passant de 3 432,0 à 1 813,1 infractions par 100 000 habitants, ce qui correspond à une chute de 47,2 %. La diminution des vols de 5 000 \$ ou moins serait responsable en grande partie du recul de l'ensemble de cette catégorie, le taux ayant diminué de 48,7 %, avec 46 786 infractions en moins de 2008 à 2017. À l'inverse, la fraude affiche la seule variation de taux à la hausse pour la décennie (17,1 %).

**+54,4 %**

Le taux des crimes motivés par la haine a augmenté de 54,4 % de 2009 à 2016, influencé par une hausse plus importante de 2013 à 2016 de l'ordre de 73,1 %. Concrètement, 2,5 événements par 100 000 habitants ont été déclarés en 2009 par les corps de police, comparativement à 3,9 en 2016.

**-32,4 %**

Le taux d'infraction au Code criminel chez les jeunes auteurs présumés a chuté de 32,4 %, passant de 4 822,6 à 3 260,5 de 2008 à 2017. On observe une tendance à la baisse ininterrompue depuis 2011, laquelle est liée en grande partie à la diminution des infractions contre la propriété.

# Table des matières

<b>FAITS SAILLANTS</b> .....	<b>2</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>5</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>6</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>8</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>10</b>
<b>CHAPITRE 1</b> .....	<b>11</b>
1.1 Évolution globale de la criminalité .....	11
1.2 La proportion des crimes contre la personne plus importante qu’il y a 10 ans .....	12
1.3 Le taux d’infractions contre la propriété poursuit sa baisse.....	14
1.4 Le taux d’infractions chez les jeunes poursuit sa décroissance .....	15
1.5 L’Indice de gravité de la criminalité en baisse depuis 2008 .....	17
1.6 Peu de changements quant au portrait régional de la criminalité .....	19
<b>CHAPITRE 2</b> .....	<b>20</b>
<b>2.1 Les infractions contre la personne</b> .....	<b>20</b>
2.1.1 Une diminution notable du taux d’infractions contre la personne au cours de la décennie .....	20
2.1.2 Hausse annuelle de 5,1 % du nombre d’infractions contre la personne .....	22
2.1.3 Le portrait régional des infractions contre la personne .....	23
<b>2.2 Les infractions contre la propriété</b> .....	<b>24</b>
2.2.1 Une décennie marquée par la diminution du taux d’infractions contre la propriété .....	24
2.2.2 Faible variation annuelle du nombre d’infractions contre la propriété .....	25
2.2.3 Le portrait régional des infractions contre la propriété .....	26
<b>2.3 Les autres infractions au Code criminel</b> .....	<b>27</b>
2.3.1 Les autres infractions au Code criminel n’affichent aucune tendance précise .....	27
2.3.2 Une variation annuelle modeste du taux des autres infractions au Code criminel .....	28
2.3.3 Le portrait régional des autres infractions au Code criminel .....	29
<b>2.4 Les infractions relatives à la conduite de véhicules</b> .....	<b>30</b>

2.4.1	Une diminution du taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules .....	30
2.4.2	Le portrait des infractions relatives à la conduite de véhicules en 2017 est comparable à celui de l'année précédente .....	31
2.4.3	Le portrait régional des infractions relatives à la conduite de véhicules .....	32
<b>2.5</b>	<b>Les infractions relatives aux drogues et aux autres substances .....</b>	<b>33</b>
2.5.1	Stabilité du taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances depuis 10 ans.....	33
2.5.2	Le taux annuel d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances recule en 2017 .....	34
2.5.3	Les infractions relatives au cannabis prédominant .....	35
2.5.4	Le portrait régional des infractions relatives aux drogues et aux autres substances.....	37
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>.....</b>	<b>38</b>
3.1	Hausse des crimes motivés par la haine pour une quatrième année consécutive .....	38
3.2	L'origine ethnique et la religion sont les principaux motifs en 2016 .....	39
<b>TABLEAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>.....</b>	<b>41</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>.....</b>	<b>46</b>
	<b>Classification des catégories d'infractions.....</b>	<b>46</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>.....</b>	<b>47</b>

# Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution du taux global de la criminalité, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	11
Graphique 2	Répartition (en %) des principales catégories d'infractions, Québec, 2008, 2012 et 2017 <sup>P</sup> .....	12
Graphique 3	Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel chez les jeunes et les adultes, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	15
Graphique 4	Évolution de l'Indice de gravité de la criminalité, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	17
Graphique 5	Évolution de l'Indice de gravité des crimes violents, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	18
Graphique 6	Évolution de l'Indice de gravité des crimes sans violence, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	18
Graphique 7	Évolution du taux de certaines infractions contre la personne, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	21
Graphique 8	Évolution du taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	24
Graphique 9	Évolution du taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	27
Graphique 10	Évolution du taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	30
Graphique 11	Évolution du taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2008 à 2017 <sup>P</sup> .....	33
Graphique 12	Répartition (en %) des infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substances, Québec, 2017 <sup>P</sup> .....	35
Graphique 13	Répartition (en %) des infractions relatives au cannabis, Québec, 2017 <sup>P</sup> .....	36
Graphique 14	Évolution du taux de crimes motivés par la haine, Québec, 2009 à 2016 <sup>a</sup> .....	38
Graphique 15	Répartition (en nombre) des crimes motivés par la haine selon la catégorie d'infractions, Québec, 2015 et 2016 <sup>a</sup> .....	40

# Liste des tableaux

Tableau 1	Évolution du nombre et du taux des principales catégories d'infractions, Québec, 2008, 2012, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	14
Tableau 2	Nombre et taux d'auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2008 et 2017 <sup>p</sup> .....	16
Tableau 3	Nombre et taux d'infractions au Code criminel selon la région administrative, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	19
Tableau 4	Nombre et taux d'infractions contre la personne, Québec, 2008 et 2017 <sup>p</sup> .....	20
Tableau 5	Nombre et taux d'infractions contre la personne, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	22
Tableau 6	Nombre et taux régionaux d'infractions contre la personne, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	23
Tableau 7	Nombre et taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2008 et 2017 <sup>p</sup> .....	25
Tableau 8	Nombre et taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	25
Tableau 9	Nombre et taux régionaux d'infractions contre la propriété, Québec, 2016 <sup>a</sup> à 2017 <sup>p</sup> .....	26
Tableau 10	Nombre et taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2008 et 2017 <sup>p</sup> .....	28
Tableau 11	Nombre et taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	28
Tableau 12	Nombre et taux régionaux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	29
Tableau 13	Nombre et taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2008 et 2017 <sup>p</sup> .....	30
Tableau 14	Nombre et taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	31
Tableau 15	Nombre et taux régionaux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	32
Tableau 16	Nombre et taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec 2012 et 2017 <sup>p</sup> .....	33
Tableau 17	Nombre et taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substance, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	34
Tableau 18	Nombre et taux régionaux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2016 <sup>a</sup> et 2017 <sup>p</sup> .....	37
Tableau 19	Nombre et taux de crimes motivés par la haine, Québec, 2009 à 2016 <sup>a</sup> .....	39
Tableau 20	Nombre et type de crimes motivés par la haine, Québec, 2015 et 2016 <sup>a</sup> .....	39
Tableau 21	Nombre de crimes motivés par la haine selon le motif, Québec, 2015 et 2016 <sup>a</sup> .....	42
Tableau 22	Évolution du nombre d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2008 à 2017 <sup>p</sup> .....	43
Tableau 23	Évolution du taux d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2008 à 2017 <sup>p</sup> .....	44

Tableau 24	Nombre et taux d'infractions au Code Criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales par corps de police, Québec, 2017 <sup>p</sup> .....	45
------------	--	----

# MÉTHODOLOGIE

## Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Les données statistiques présentées dans cette publication ont été obtenues grâce aux données colligées par les corps de police du Québec selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Ce programme pancanadien est administré par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ), sous l'autorité de Statistique Canada. Le ministère de la Sécurité publique (MSP) a pour responsabilité de colliger les infractions enregistrées par les corps de police du Québec. Le Programme DUC 1, créé en 1979, est utilisé pour analyser l'évolution de la criminalité au cours des 10 dernières années. Le Programme DUC 2, implanté en 1988, collige des renseignements plus précis sur une affaire criminelle ce qui permet d'approfondir l'analyse. Ce programme est constitué de trois banques de données interreliées : les affaires criminelles, les victimes et les auteurs présumés. La version utilisée est la 2.2, modifiée et améliorée en 2004.

Notons que la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) et la plupart des corps de police autochtones (CPA) ne déclarent pas d'infractions au Programme DUC 2.2. Au total, cinq CPA déclarent à celui-ci, soit Mashteuiatsh, Listuguj, Pessamit, Wendake et Uashat Mak Mani-Utenam. Les autres CPA déclarent à l'aide de la version 1.0 du Programme DUC.

De plus, le corps de police régional de Kativik au Nunavik ne participe pas au Programme DUC. En effet, le Nunavik possède son propre programme de statistiques, soit le Nunivaat qu'il est possible de consulter à l'adresse suivante :

[http://www.nunivaat.org/Table.aspx/Indicator/\[Security\]\[Criminality\]Police\\_Interventions\\_/2010-06-08-01/12682](http://www.nunivaat.org/Table.aspx/Indicator/[Security][Criminality]Police_Interventions_/2010-06-08-01/12682).

## Limites des statistiques sur la criminalité

Il est important de noter que le Programme DUC ne fait le décompte que des infractions déclarées par les organisations policières. La proportion de crimes rapportés à la police peut varier selon le type d'infraction<sup>1</sup>. Par exemple, les introductions par effraction sont rapportées dans 50 % des cas, tandis que l'agression sexuelle ne l'est que dans une proportion de 5 %. Pour leur part, les voies de fait ne seraient déclarées que dans 3 % des cas<sup>2</sup>.

1. OUIMET, Marc (2015). *Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 586 p.

## Extraction des données

Les données sur les statistiques criminelles de 2017 ont été enregistrées avant le 1<sup>er</sup> mai 2018. Puisque la banque de données est dynamique, l'extraction des données est réalisée quatre mois après le début de l'année suivante. Cette procédure permet d'obtenir les données les plus fiables, notamment sur l'auteur et le classement du dossier. À ce moment, les données de l'année précédente sont actualisées et deviennent alors définitives.

## Dénombrement des infractions

Les corps de police peuvent enregistrer jusqu'à quatre infractions lors d'un même événement. Par contre, seulement l'infraction la plus grave est comptabilisée dans la banque de données officielle. Cette procédure peut engendrer une sous-estimation des infractions les moins graves.

De plus, le dénombrement des infractions varie selon leur catégorie. Pour la plupart des infractions contre la personne, le nombre d'infractions correspond au nombre de victimes. Toutefois, certaines infractions, dont le vol qualifié, le leurre et l'extorsion, ne requièrent pas obligatoirement l'enregistrement d'une victime, on considère plutôt le nombre d'affaires en l'absence de victimes. Pour les infractions contre la propriété et les autres infractions au Code criminel, le décompte s'effectue par affaire (ou événement) sans considérer le nombre de victimes.

## Procédés de calculs

Pour les calculs (somme, taux, variation, etc.), on utilise la valeur réelle qui peut s'étendre jusqu'à 15 décimales et non pas la valeur affichée dans les tableaux et les graphiques, qui est limitée à une décimale. Le calcul fait à partir de la valeur réelle assure l'exactitude des résultats, particulièrement avec des nombres décimaux.

## Classification des catégories d'infractions

Le Programme DUC collige ses données selon sept catégories d'infractions. Les infractions au Code criminel sont réparties en trois grandes catégories : les infractions contre la personne, les infractions contre la propriété et les autres infractions au Code criminel. On trouve également quatre autres catégories, soit les infractions relatives à la conduite de véhicules, les

2. PERREAULT, Samuel (2015). « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, vol. 35, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 45 p.

infractions relatives aux drogues et aux autres substances, les infractions aux autres lois fédérales et les infractions à des lois provinciales. L'annexe présente plus en détail la classification des catégories d'infractions.

## Taux de criminalité

L'analyse des taux d'infractions par 100 000 habitants permet de comparer la fréquence des infractions en tenant compte de la taille de la population. Le taux d'infractions est calculé selon la formule suivante : le nombre d'infractions rapportées divisé par la population visée multiplié par 100 000. Les données démographiques proviennent de Statistique Canada et sont obtenues de l'Institut de la statistique du Québec (8 394 034)<sup>3</sup>. Cependant, les taux de criminalité dans les territoires des corps de police municipaux sont calculés selon le dénombrement de la population publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

À la suite du recensement de 2016, Statistique Canada a revu à la baisse les estimations de la population pour les années 2011 à 2017. Pour la présente publication, les modifications effectuées par Statistique Canada n'ont pas été prises en considération, par souci de cohérence avec les publications antérieures du MSP.

Le taux de criminalité exclut les infractions relatives à la conduite de véhicules prévues dans le Code criminel et les infractions à d'autres lois fédérales, comme les infractions relatives aux drogues ainsi que les infractions à des lois provinciales.

## Indice de gravité de la criminalité

L'Indice de gravité de la criminalité (IGC) est une mesure complémentaire au taux de criminalité qui permet d'examiner les variations annuelles de la criminalité selon la gravité des crimes déclarés<sup>4</sup>. Un poids est attribué, selon la gravité, à chaque type d'infraction. Les poids sont déterminés à partir du taux d'incarcération multiplié par la durée moyenne des peines d'emprisonnement, en jours, qui ont été imposées par les tribunaux. Conséquemment, plus la peine moyenne est sévère, plus le poids attribué à la catégorie d'infractions sera important.

Dans le présent rapport, l'IGC se calcule en faisant la somme des catégories d'infractions pondérées et déclarées au Québec, divisée par l'ensemble de la

population québécoise. Il est ensuite normalisé en fonction d'un indice de base prédéterminé, ce qui permet de présenter une mesure de la criminalité sur une échelle dont la valeur maximale est égale à « 100 ».

Cette particularité permet de réduire l'effet des infractions fréquentes et moins graves qui ont une forte incidence sur le taux de criminalité traditionnel. De plus, contrairement au taux de criminalité, l'IGC inclut toutes les infractions au Code criminel (y compris celles relatives à la conduite d'un véhicule) ainsi que les infractions aux autres lois fédérales, notamment celles qui concernent les drogues et les stupéfiants.

L'Indice de gravité de la criminalité, mis en place en 2009 par Statistique Canada<sup>5</sup>, comprend trois mesures différentes, soit une pour la criminalité globale, une pour les crimes violents et une pour les crimes sans violence.

## Précisions concernant la compilation des crimes motivés par la haine

Depuis 2008, il est possible d'enregistrer les infractions criminelles qui sont motivées par la haine de la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'incapacité mentale ou physique, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur similaire. Puisqu'il est difficile pour les corps de police d'établir qu'un crime est motivé par la haine, un processus de vérification supplémentaire est prévu pour s'assurer de la qualité des données. À ce propos, les données statistiques du chapitre 3 font référence aux données révisées et actualisées de 2009 à 2016, les données de 2017 n'ayant pas encore atteint leur forme définitive.

3. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017). *Coup d'œil sociodémographique* [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdœil-no61.pdf>] (Page consultée le 29 octobre 2018).

4. WALLACE, M., TURNER, J., MATARAZZO, A. et BABYAK, C. (2009). *La mesure de la criminalité : présentation de*

*l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*. [En ligne] [<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.pdf>] (Page consultée le 6 décembre 2017).

5. L'IGC présenté dans ce rapport a été produit avec les données du ministère de la Sécurité publique.

# INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, le MSP fait paraître diverses publications<sup>6</sup> sur les statistiques concernant la criminalité au Québec lui permettant de répondre à l'une des exigences de la Loi sur le ministère de la Sécurité publique (RLRQ, chapitre M-19.3). En effet, l'une de ses responsabilités est de maintenir un service de documentation et de statistique assurant une analyse de la criminalité au Québec. La présente publication dresse un portrait des données statistiques obtenues du Programme DUC et en fait l'analyse.

Ce rapport est constitué de trois chapitres. Le premier aborde l'évolution globale de la criminalité de l'ensemble du Québec. Il présente également les statistiques et les analyses concernant la criminalité chez les jeunes, l'Indice de gravité et le portrait régional. Le second aborde chacune des catégories d'infractions, soit celles découlant du Code criminel (L.R.C. 1985, c. C-46), celles relatives à la conduite de véhicules et celles relatives à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LC 1996, c. 19). De plus, pour chacune des catégories d'infractions, un portrait est dressé selon les régions administratives du Québec. Le troisième chapitre s'intéresse au portrait des crimes motivés par la haine. Les statistiques présentées dans ces trois chapitres font état des tendances de la dernière décennie et des variations annuelles.

À la suite de ces trois chapitres, une section réservée à des tableaux présente l'ensemble des données de 2017 colligées à l'aide du programme DUC 2.2. Les tableaux démontrent l'évolution annuelle des crimes motivés par la haine selon le type d'infraction et le motif, la criminalité au cours des 10 dernières années et la répartition des infractions enregistrées, selon les corps policiers municipaux.

Notons que les analyses statistiques 2017 propres aux infractions contre la personne commises en contexte conjugal, aux infractions sexuelles et à celles visant les aînés seront présentées dans des publications distinctes. L'évolution générale ainsi qu'un profil des victimes et des auteurs présumés y seront notamment abordés.

---

6. Les rapports annuels sur les principales tendances de la criminalité déclarée au Québec sont disponibles sur le site Internet du MSP à l'adresse suivante : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/criminalite.html>.

# CHAPITRE 1

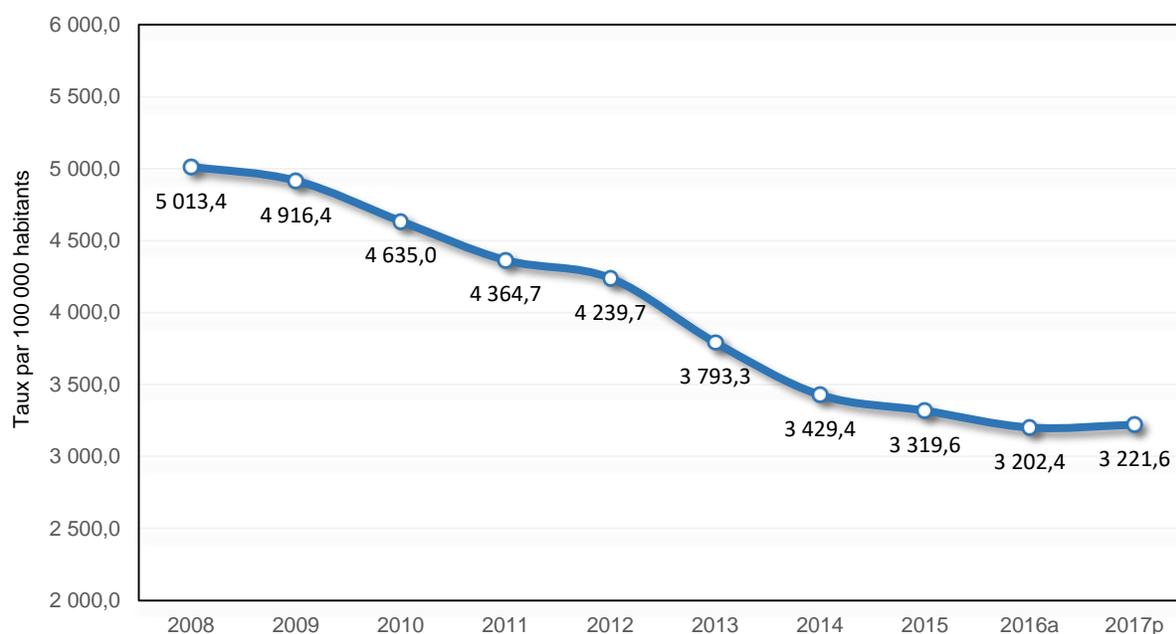
## Première hausse du taux de criminalité en 10 ans

### 1.1 Évolution globale de la criminalité

Pour la première fois au cours de la décennie, le taux de criminalité est en hausse au Québec s'élevant à 3 221,6 infractions par 100 000 habitants. Effectivement, le taux global de criminalité a faiblement augmenté de 0,6 %, comparativement à celui de 2016 (3 202,4) (graphique 1).

Toutefois, il est important de mentionner que la criminalité est toujours en baisse lorsqu'on l'analyse sur 10 ans. En effet, il y a une réduction de 35,7 % du taux global de 2008 à 2017. Cela se traduit concrètement par un total de 388 714 infractions au Code criminel enregistrées en 2008 comparativement à 270 423 en 2017 (tableau 1, page 14).

**Graphique 1** Évolution du taux global de la criminalité, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

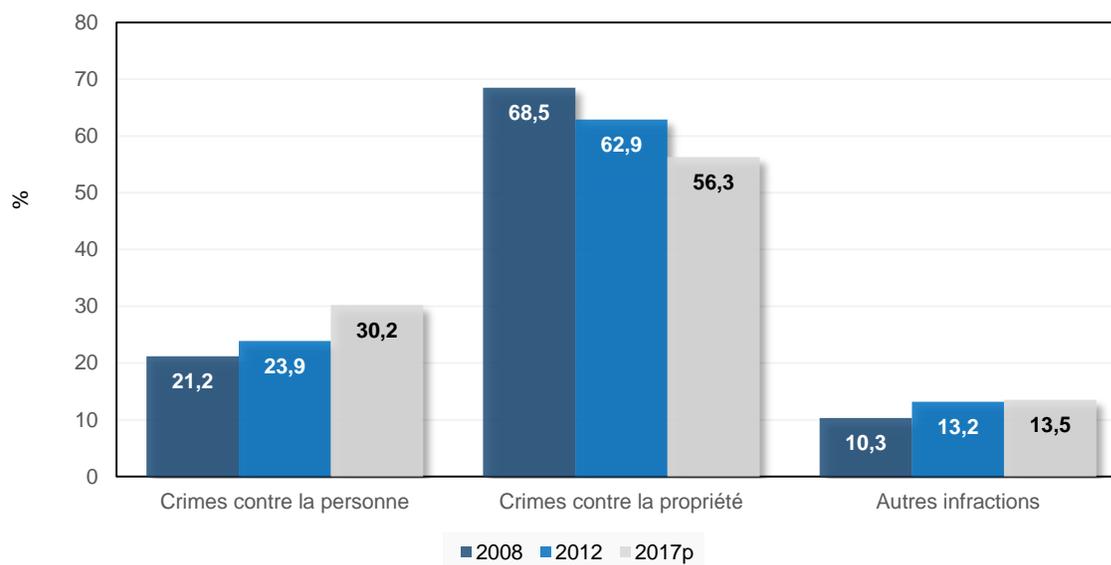
## 1.2 La proportion des crimes contre la personne plus importante qu'il y a 10 ans

Deux des trois principales catégories d'infractions poursuivent leur évolution en 2017, conformément aux dernières années. La proportion des crimes contre la personne parmi l'ensemble des infractions au Code criminel enregistrées par les corps de police du Québec a progressé depuis 2008, passant de 21,2 % à 30,2 %.

La proportion des autres infractions au Code criminel affiche une hausse moindre, passant de 10,3 % en 2008 à 13,5 % en 2017. De plus, la part relative de cette catégorie d'infractions est restée plutôt stable entre 2012 à 2017 (0,3 % d'écart).

Quant à elles, les infractions contre la propriété se distinguent par une baisse de volume de 12,7 % au cours de la dernière décennie, passant de 68,5 % à 56,3 % des infractions au Code criminel enregistrées (graphique 2).

**Graphique 2 Répartition (en %) des principales catégories d'infractions, Québec, 2008, 2012 et 2017<sup>p</sup>**



p : Données provisoires

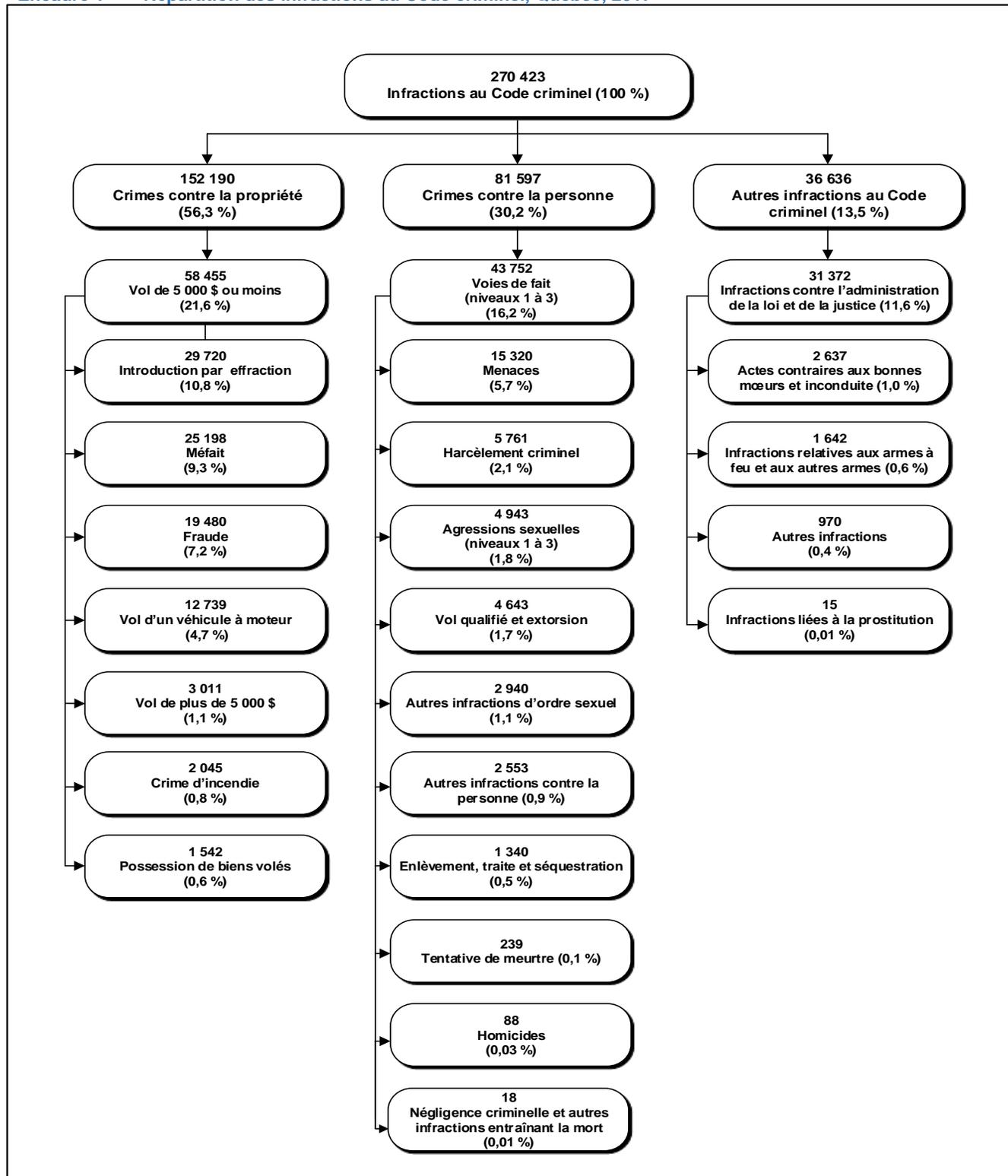
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Malgré la diminution enregistrée depuis 10 ans, les infractions contre la propriété forment toujours la catégorie la plus fréquente (56,3%) des infractions au Code criminel en 2017 (encadré 1, page 13). D'ailleurs, 21,6 % des infractions déclarées par les corps de police étaient des vols de 5 000 \$ ou moins, suivis des introductions par effraction (10,8%) et des méfaits (9,3%).

Les infractions contre la personne représentent le tiers (30,2 %) des infractions, dont les plus fréquentes sont les voies de fait qui représentent 16,2 % de l'ensemble des infractions et les menaces avec 5,7% des infractions enregistrées.

Pour leur part, les autres infractions au Code criminel comptent pour un dixième des infractions enregistrées au Québec (13,5 %). La majorité de ces infractions concernent celles contre l'administration de la loi et de la justice (11,6 %).

Encadré 1 Répartition des infractions au Code criminel, Québec, 2017<sup>p</sup>



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

### 1.3 Le taux d'infractions contre la propriété poursuit sa baisse

L'écart entre le nombre de crimes contre la propriété enregistré en 2012 et celui observé en 2017 est de 63 436 infractions, ce qui représente une baisse de 29,4 %. Cet écart est encore plus appréciable lorsque l'on considère la dernière décennie. En 2017, on a enregistré 113 910 infractions de moins qu'en 2008. Il s'agit d'une diminution de 42,8 %.

La baisse du volume d'infractions déclarées s'est reflétée sur le taux d'infractions contre la propriété dont la variation est la plus marquée des trois grandes catégories d'infractions au Code criminel. En effet, le taux a diminué de 47,2 % en 2017 (1 813,1) comparativement à 2008 (3 432,0). À ce sujet, on observe une diminution annuelle moyenne de 6,3 % pour ce type d'infractions au Québec.

En raison de la proportion importante des crimes contre la propriété sur l'ensemble des infractions enregistrées, le taux global de criminalité a poursuivi sa tendance à la baisse avec une diminution annuelle moyenne de 4,4 % depuis les 10 dernières années. Les variations de cette catégorie d'infractions ont plus d'influence que les autres sur les fluctuations de l'ensemble de la criminalité.

Les catégories d'infractions seront abordées plus en détail dans le chapitre 2.

**Tableau 1 Évolution du nombre et du taux des principales catégories d'infractions, Québec, 2008, 2012, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>**

Principales catégories d'infractions	2008	2012	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	Variation	Variation	Variation	Variation
					2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	2012/2017 <sup>p</sup> (%)	2008/2017 <sup>p</sup> (%)	annuelle moyenne (2008/2017 <sup>p</sup> ) (%)
<b>Nombre</b>								
Infractions contre la personne	82 570	81 785	77 617	81 597	5,1	-0,2	-1,2	0,0
Infractions contre la propriété	266 100	215 626	153 032	152 190	-0,6	-29,4	-42,8	-5,5
Autres infractions au Code criminel	40 044	45 332	35 853	36 636	2,2	-19,2	-8,5	-0,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>388 714</b>	<b>342 743</b>	<b>266 502</b>	<b>270 423</b>	<b>1,5</b>	<b>-21,1</b>	<b>-30,4</b>	<b>-3,6</b>
<b>Taux</b>								
Infractions contre la personne	1 064,9	1 011,7	932,7	972,1	4,2	-3,9	-8,7	-0,8
Infractions contre la propriété	3 432,0	2 667,3	1 838,9	1 813,1	-1,4	-32,0	-47,2	-6,3
Autres infractions au Code criminel	516,5	560,8	430,8	436,5	1,3	-22,2	-15,5	-1,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>5 013,4</b>	<b>4 239,7</b>	<b>3 202,4</b>	<b>3 221,6</b>	<b>0,6</b>	<b>-24,0</b>	<b>-35,7</b>	<b>-4,4</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 1.4 Le taux d'infractions chez les jeunes poursuit sa décroissance

### AU SUJET DES AUTEURS PRÉSUMÉS

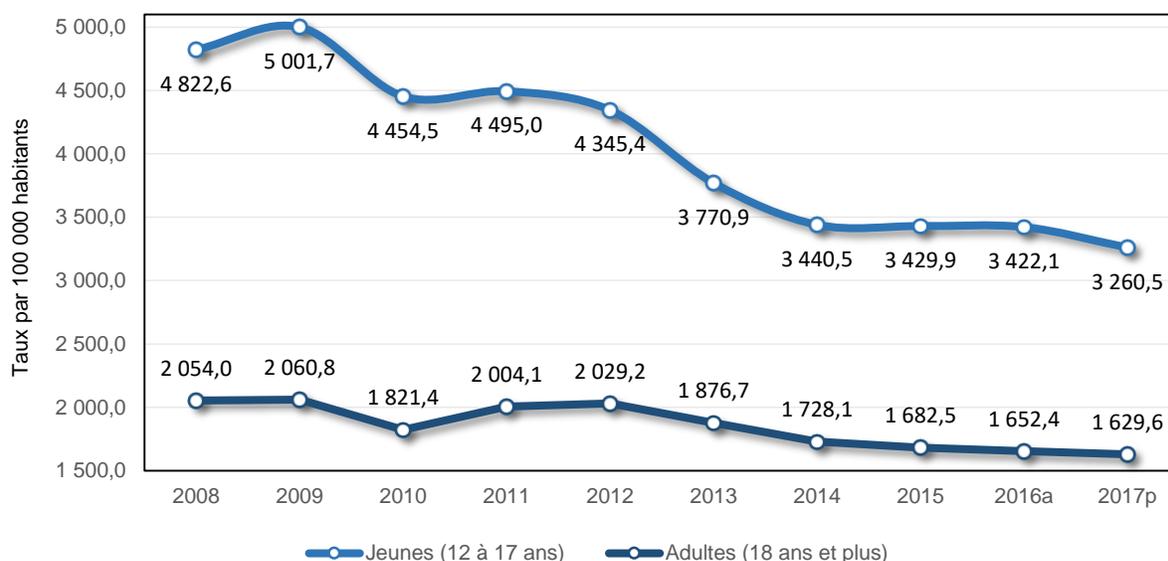
Les données sur les auteurs présumés font référence aux dossiers dont un suspect âgé de 12 ans ou plus a été identifié par les policiers et pour lesquels suffisamment de preuves ont été amassées. Puisqu'un auteur présumé n'est pas identifié pour chacune des infractions rapportées et, qu'à l'inverse, plusieurs auteurs présumés peuvent être interceptés pour une seule et même infraction, le nombre d'auteurs présumés ne correspond pas nécessairement au nombre d'infractions consignées au cours de l'année.

Comparativement aux auteurs présumés adultes, la diminution du taux d'infractions chez les jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) sur 10 ans est plus importante. En effet, le taux d'infractions chez les jeunes a chuté de 32,4 %, alors que celui des adultes a diminué de 20,7 % de 2008 à 2017 (graphique 3).

La baisse, pour les deux groupes d'âge, semble attribuable en grande partie à la diminution des infractions contre la propriété. Le taux d'infractions chez le groupe des 12 à 17 ans a chuté de 48,8 % au cours de la période de référence, tandis que, pour le groupe des 18 ans et plus, la baisse est de 38,3 % (tableau 2).

Il est important de considérer que la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents encourage l'utilisation de mesures extrajudiciaires pour les adolescents qui ont commis des crimes moins graves, telles que des avertissements, des mises en garde ou des renvois à des programmes communautaires. Ces mesures peuvent être employées par les policiers à certaines conditions pour éviter à l'adolescent d'aller au tribunal. En 2017, les données canadiennes tendent à démontrer que 43 % des jeunes auteurs présumés ont été inculpés et ont fait face au système judiciaire<sup>7</sup>.

**Graphique 3** Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel chez les jeunes et les adultes, Québec, 2008 à 2017<sup>a</sup>



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

7. ALLEN, Mary (2018). « Statistique sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, vol. 38, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 53 p.

**Tableau 2 Nombre et taux d'auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2008 et 2017<sup>p</sup>**

Catégorie d'infractions	Nombre				Différence 2008/2017 <sup>p</sup> (nombre)		Taux				Variation du taux (2008/2017 <sup>p</sup> ) (%)	
	2008		2017 <sup>p</sup>				2008		2017 <sup>p</sup>			
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Homicide	1	51	3	46	2	-5	0,2	0,8	0,6	0,7	263,5	-18,0
Négligence criminelle	0	11	0	9	0	-2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	-25,7
Tentative de meurtre	8	102	8	142	0	40	1,4	1,6	1,7	2,1	21,2	26,5
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	5 425	29 149	3 421	29 537	-2004	388	931,0	468,8	711,3	431,7	-23,6	-7,9
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	494	1 960	473	1 757	-21	-203	84,8	31,5	98,4	25,7	16,0	-18,5
Autres infractions d'ordre sexuel	139	408	482	905	343	497	23,9	6,6	100,2	13,2	320,2	101,5
Enlèvement, traite et séquestration	94	921	43	1 079	-51	158	16,1	14,8	8,9	15,8	-44,6	6,5
Vol qualifié et extorsion	917	2 772	476	2 145	-441	-627	157,4	44,6	99,0	31,3	-37,1	-29,7
Harcèlement criminel	266	2 885	383	3 990	117	1 105	45,6	46,4	79,6	58,3	74,5	25,7
Menaces	1 787	9 848	1 518	8 751	-269	-1 097	306,7	158,4	315,6	127,9	2,9	-19,3
Autres	110	991	241	1 204	131	213	18,9	15,9	50,1	17,6	165,5	10,4
<b>Total des infractions contre la personne</b>	<b>9 241</b>	<b>49 098</b>	<b>7 048</b>	<b>49 565</b>	<b>-2 193</b>	<b>467</b>	<b>1 585,8</b>	<b>789,7</b>	<b>1 465,5</b>	<b>724,4</b>	<b>-7,6</b>	<b>-8,3</b>
Crime d'incendie	321	351	156	244	-165	-107	55,1	5,6	32,4	3,6	-41,1	-36,8
Introduction par effraction	2 938	7 277	957	4 487	-1 981	-2 790	504,2	117,0	199,0	65,6	-60,5	-44,0
Vol de véhicules à moteur	1 080	2 924	297	1 459	-783	-1 465	185,3	47,0	61,8	21,3	-66,7	-54,7
Vol de plus de 5 000 \$	66	527	15	376	-51	-151	11,3	8,5	3,1	5,5	-72,5	-35,2
Vol de 5 000 \$ ou moins	7 260	18 795	3 859	13 391	-3 401	-5 404	1245,9	302,3	802,4	195,7	-35,6	-35,3
Possession de biens volés	759	2 670	199	1 033	-560	-1 637	130,3	42,9	41,4	15,1	-68,2	-64,8
Fraude	436	6 639	274	5 024	-162	-1 615	74,8	106,8	57,0	73,4	-23,9	-31,2
Méfait	3 174	4 828	1 024	3 868	-2 150	-960	544,7	77,7	212,9	56,5	-60,9	-27,2
<b>Total des infractions contre la propriété</b>	<b>16 034</b>	<b>44 011</b>	<b>6 781</b>	<b>29 882</b>	<b>-9 253</b>	<b>-14 129</b>	<b>2 751,6</b>	<b>707,9</b>	<b>1 410,0</b>	<b>436,7</b>	<b>-48,8</b>	<b>-38,3</b>
Infractions liées à la prostitution	5	610	1	3	-4	-607	0,9	9,8	0,2	0,0	-75,8	-99,6
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	152	1 139	118	1 348	-34	209	26,1	18,3	24,5	19,7	-5,9	7,5
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	2 249	30 745	1 288	28 816	-961	-1 929	385,9	494,5	267,8	421,1	-30,6	-14,8
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	145	955	357	1 161	212	206	24,9	15,4	74,2	17,0	198,3	10,5
Autres	276	1 145	88	729	-188	-416	47,4	18,4	18,3	10,7	-61,4	-42,1
<b>Total des autres infractions au Code criminel</b>	<b>2 827</b>	<b>34 594</b>	<b>1 852</b>	<b>32 057</b>	<b>-975</b>	<b>-2 537</b>	<b>485,1</b>	<b>556,4</b>	<b>385,1</b>	<b>468,5</b>	<b>-20,6</b>	<b>-15,8</b>
<b>Total infractions au Code criminel (excluant les infractions relatives à la conduite de véhicules)</b>	<b>28 102</b>	<b>127 703</b>	<b>15 681</b>	<b>111 504</b>	<b>-12 421</b>	<b>-16 199</b>	<b>4 822,6</b>	<b>2 054,0</b>	<b>3 260,5</b>	<b>1 629,6</b>	<b>-32,4</b>	<b>-20,7</b>

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

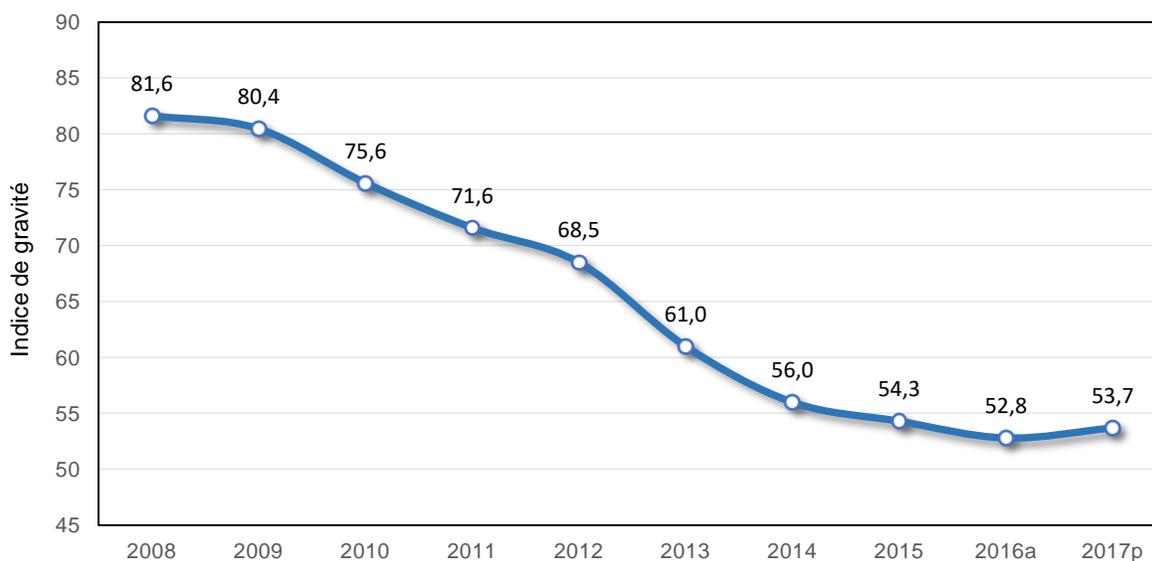
## 1.5 L'Indice de gravité de la criminalité en baisse depuis 2008

Tout d'abord, rappelons que l'IGC comprend trois mesures, soit une pour la criminalité globale, une pour les crimes violents et une pour les crimes sans violence.

La constatation à la baisse des 10 dernières années s'impose lorsqu'on observe les données de l'IGC. Ces données permettent de conclure que, en plus d'une baisse de la criminalité, les infractions commises en 2017 sont d'une gravité moindre que celles perpétrées il y a 10 ans. En 2008, l'IGC se chiffrait à 81,6, alors qu'en 2017 il se situe à 53,7, ce qui représente une diminution de 27,9 points.

Toutefois, on note une légère hausse de 0,9 point en 2017 comparativement à 2016 (52,8 points) (graphique 4). Néanmoins, le Québec se situe sous la moyenne canadienne qui est de 72,9<sup>8</sup>.

Graphique 4 Évolution de l'Indice de gravité de la criminalité, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>



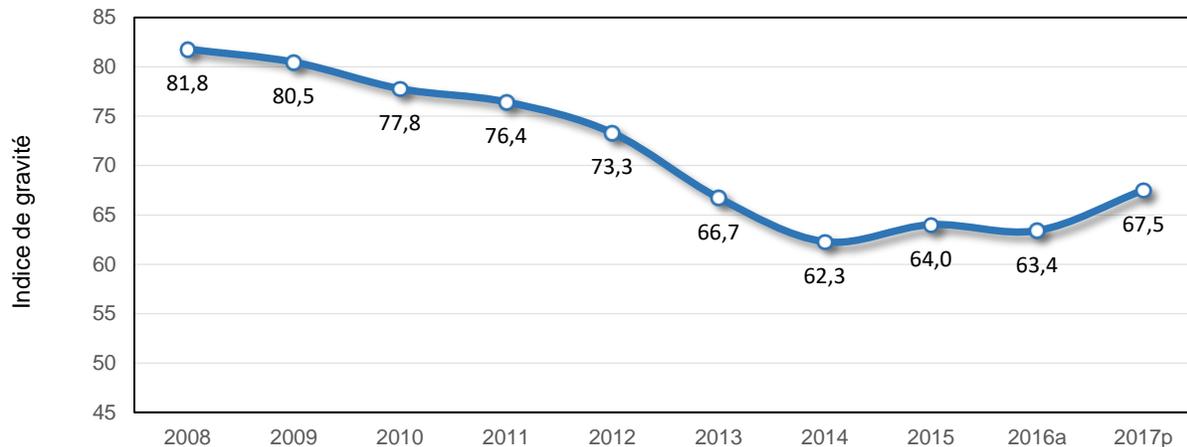
a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

8. ALLEN, Mary (2018). « Statistique sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, vol. 38, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 53 p.

Malgré une constante diminution de l'IGC des crimes violents depuis 2008, celui-ci enregistre des hausses en 2015 et en 2017 (graphique 5). L'augmentation de l'IGC des crimes violents de la dernière année s'explique par la hausse de 5,1 % du nombre d'infractions contre la personne qui passe de 77 617 infractions en 2016 à 81 597 en 2017 (tableau 5, page 22).

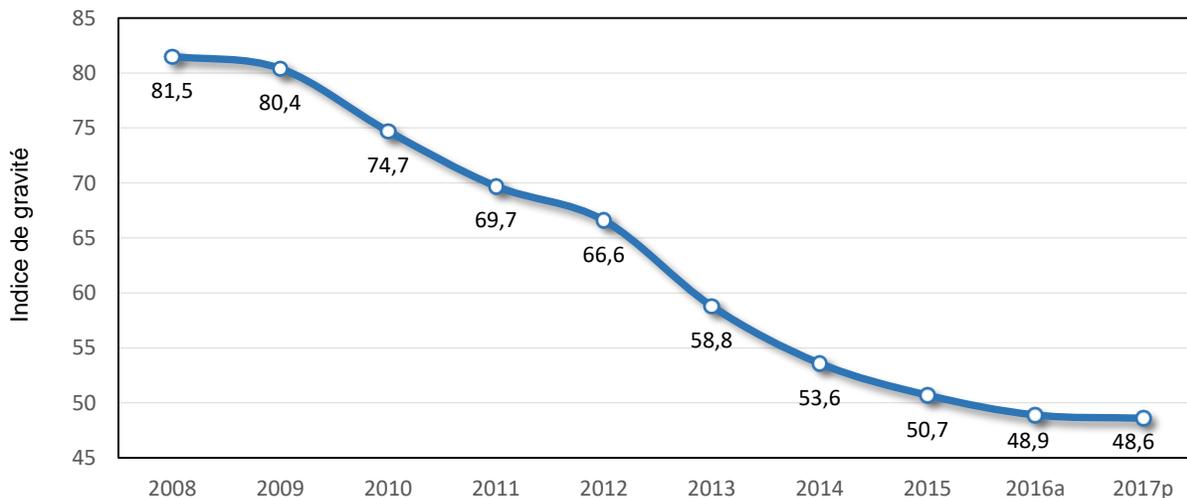
**Graphique 5 Évolution de l'Indice de gravité des crimes violents, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>**



a : Données actualisées p : Données provisoires  
 Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

L'Indice de gravité des crimes sans violence a régressé constamment avec une diminution de 32,9 points en 10 ans. Toutefois, on note un ralentissement de cette baisse de 2016 à 2017 (graphique 6). Rappelons que le nombre de crimes contre la propriété a diminué de 42,8 % au cours de la décennie, ce qui pourrait expliquer la tendance à la baisse de l'IGC pour les crimes sans violence et la similitude de tendance qu'il présente avec l'IGC pour la criminalité globale.

**Graphique 6 Évolution de l'Indice de gravité des crimes sans violence, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>**



a : Données actualisées p : Données provisoires  
 Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 1.6 Peu de changements quant au portrait régional de la criminalité

Sept régions administratives ont un taux d'infractions par 100 000 habitants supérieur à celui de l'ensemble du Québec (3 221,6). La région ayant le plus haut taux est la Côte-Nord (4 718,9) suivie de Montréal (4 072,7) et de l'Abitibi-Témiscamingue (3 801,0). Les régions du Nord-du-Québec (1 589,3), de la Chaudière-Appalaches (1 955,3) et du Bas-Saint-Laurent (2 367,0) affichent un taux inférieur à celui du Québec.

Les données du tableau 3 permettent de constater que le portrait régional de 2017 ressemble à celui de 2016. En effet, le taux d'infractions au Québec a augmenté de seulement 0,6 % depuis l'année précédente. De plus, les régions administratives qui ont enregistré respectivement le plus haut et le plus bas taux d'infractions sont demeurées les mêmes, soit la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Toutefois, rappelons que le corps de police régional de Kativik ne participe pas au Programme DUC, ce qui peut influencer le taux enregistré pour le Nord-du-Québec.

**Tableau 3** Nombre et taux d'infractions au Code criminel selon la région administrative, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>

Région administrative	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Bas-Saint-Laurent	4 722	4 723	1	0,0	2 361,8	2 367,0	0,2
Saguenay—Lac-Saint-Jean	8 671	8 797	126	1,5	3 129,2	3 181,5	1,7
Capitale-Nationale	23 012	24 565	1 553	6,7	3 120,3	3 308,6	6,0
Mauricie	8 795	8 739	-56	-0,6	3 278,5	3 245,2	-1,0
Estrie	9 516	9 534	18	0,2	2 932,4	2 914,8	-0,6
Montréal	83 092	82 806	-286	-0,3	4 136,4	4 072,7	-1,5
Outaouais	14 268	14 763	495	3,5	3 665,9	3 758,5	2,5
Abitibi-Témiscamingue	5 811	5 622	-189	-3,3	3 929,3	3 801,0	-3,3
Côte-Nord	4 474	4 320	-154	-3,4	4 835,1	4 718,9	-2,4
Nord-du-Québec	693	721	28	4,0	1 539,1	1 589,3	3,3
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2 166	2 556	390	18,0	2 361,9	2 795,2	18,3
Chaudière-Appalaches	8 141	8 345	204	2,5	1 916,8	1 955,3	2,0
Laval	13 337	12 706	-631	-4,7	3 092,9	2 904,8	-6,1
Lanaudière	14 130	14 266	136	1,0	2 815,0	2 813,0	-0,1
Laurentides	19 689	20 313	624	3,2	3 272,8	3 333,2	1,8
Montréal	38 842	40 156	1 314	3,4	2 528,4	2 589,8	2,4
Centre-du-Québec	7 143	7 491	348	4,9	2 930,7	3 050,0	4,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>266 502</b>	<b>270 423</b>	<b>3 921</b>	<b>1,5</b>	<b>3 202,4</b>	<b>3 221,6</b>	<b>0,6</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

# CHAPITRE 2

## Évolution des catégories d'infractions

Le chapitre 2 présente le portrait détaillé et les variations observées pour chacune des catégories d'infractions. Il sera question des infractions contre la personne, contre la propriété, des autres infractions au Code criminel, de celles liées à la conduite de véhicules et de celles liées aux drogues et aux autres substances.

### 2.1 Les infractions contre la personne

#### 2.1.1 Une diminution notable du taux d'infractions contre la personne au cours de la décennie

Globalement, cette catégorie d'infractions est en baisse lorsqu'on l'analyse sur 10 ans. Quoique le nombre d'enregistrements ait diminué de seulement 1,2 %, il est à noter que le taux a quant à lui baissé de 8,7 % en raison de l'augmentation de la population.

Les infractions de vol qualifié et d'extorsion (-42,5 %) et de négligence criminelle (-30,7 %) sont celles qui ont diminué le plus durant la période de référence (tableau 4). Les infractions de vol qualifié et d'extorsion affichent également la diminution en nombre la plus importante, soit 2 815 infractions de moins. Elles ont certainement influencé l'évolution du taux global des crimes contre la personne de 2008 à 2017.

**Tableau 4** Nombre et taux d'infractions contre la personne, Québec, 2008 et 2017<sup>p</sup>

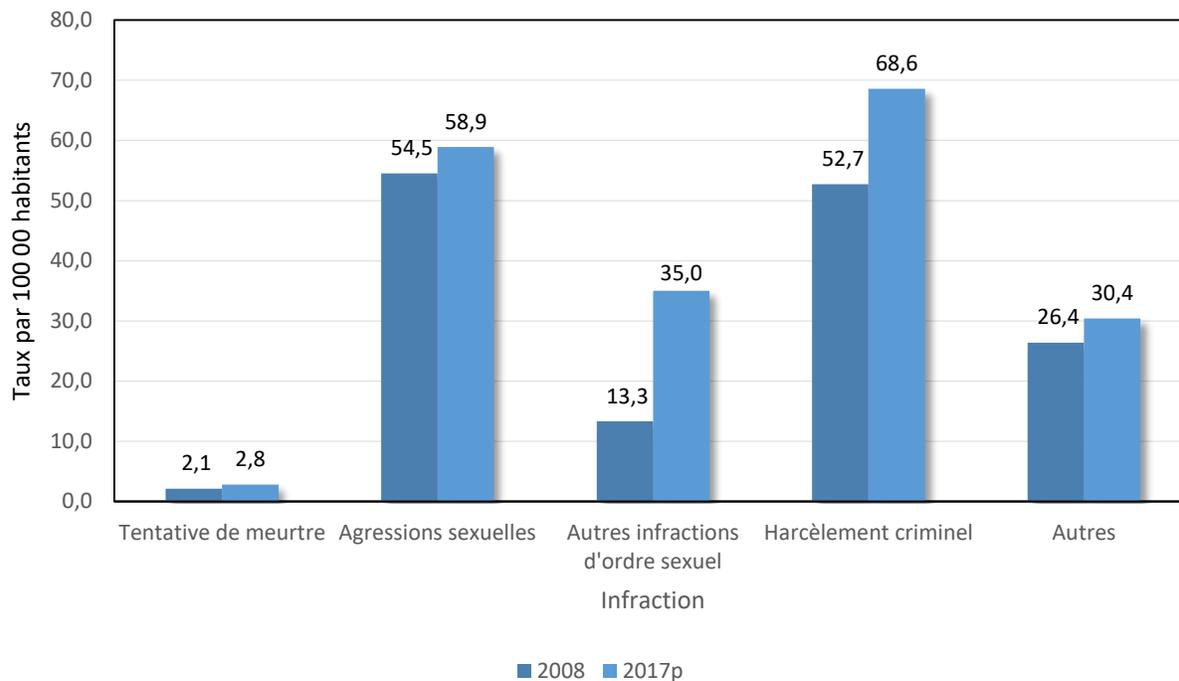
Catégorie d'infractions contre la personne	Nombre		Différence 2008/2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2008/2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2008/2017 <sup>p</sup> (%)	Variation annuelle moyenne du taux (2008/2017 <sup>p</sup> ) (%)
	2008	2017 <sup>p</sup>			2008	2017 <sup>p</sup>		
Homicide	91	88	-3	-3,3	1,2	1,0	-10,7	0,5
Négligence criminelle	24	18	-6	-25,0	0,3	0,2	-30,7	10,1
Tentative de meurtre	160	239	79	49,4	2,1	2,8	38,0	1,8
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	45 461	43 752	-1 709	-3,8	586,3	521,2	-11,1	-0,9
Agressions sexuelles (niveaux 1 à 3)	4 227	4 943	716	16,9	54,5	58,9	8,0	1,4
Autres infractions d'ordre sexuel	1 028	2 940	1 912	186,0	13,3	35,0	164,2	11,1
Enlèvement, traite et séquestration	1 258	1 340	82	6,5	16,2	16,0	-1,6	-0,6
Vol qualifié et extorsion	7 458	4 643	-2 815	-37,7	96,2	55,3	-42,5	-5,8
Harcèlement criminel	4 085	5 761	1 676	41,0	52,7	68,6	30,3	2,2
Menaces	16 730	15 320	-1 410	-8,4	215,8	182,5	-15,4	-1,9
Autres	2 048	2 553	505	24,7	26,4	30,4	15,1	3,1
<b>Total</b>	<b>82 570</b>	<b>81 597</b>	<b>-973</b>	<b>-1,2</b>	<b>1 064,9</b>	<b>972,1</b>	<b>-8,7</b>	<b>-0,8</b>

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Certaines infractions connaissent, quant à elles, une hausse de leur taux (graphique 7). C'est le cas notamment des agressions sexuelles et du harcèlement criminel dont les taux ont progressé de 8,0 % et 30,3 %, respectivement. La hausse de taux la plus marquée est sans doute celle des autres infractions d'ordre sexuel qui a augmenté de 164,2 %. Ces augmentations ont fait contrepoids à la diminution des autres infractions de cette catégorie qui a finalement diminué en moyenne de seulement 0,8 % par année au cours de la décennie.

**Graphique 7** Évolution du taux de certaines infractions contre la personne, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.1.2 Hausse annuelle de 5,1 % du nombre d'infractions contre la personne

En 2017, 81 597 infractions contre la personne ont été enregistrées au Québec, soit une augmentation annuelle importante de 5,1 % comparativement à 2016 (77 617). Il en va de même pour le taux qui a connu une hausse de 4,2 % de 2016 (932,7) à 2017 (972,1) (tableau 5). La hausse la plus importante est celle des voies de fait, soit de 1 224 délits. Inversement, les infractions de vol qualifié et d'extorsion sont responsables de la plus importante baisse, soit 252 délits de moins qu'en 2016, passant de 4 895 infractions à 4 643.

**Tableau 5 Nombre et taux d'infractions contre la personne, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>**

Catégorie d'infractions contre la personne	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Homicide	66	88	22	33,3	0,8	1,0	32,2
Négligence criminelle	25	18	-7	-28,0	0,3	0,2	-28,6
Tentative de meurtre	189	239	50	26,5	2,3	2,8	25,4
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	42 528	43 752	1 224	2,9	511,0	521,2	2,0
Agressions sexuelles (niveaux 1 à 3)	4 000	4 943	943	23,6	48,1	58,9	22,5
Autres infractions d'ordre sexuel	2 331	2 940	609	26,1	28,0	35,0	25,0
Enlèvement, traite et séquestration	1 538	1 340	-198	-12,9	18,5	16,0	-13,6
Vol qualifié et extorsion	4 895	4 643	-252	-5,1	58,8	55,3	-6,0
Harcèlement criminel	5 074	5 761	687	13,5	61,0	68,6	12,6
Menaces	14 710	15 320	610	4,1	176,8	182,5	3,3
Autres	2 261	2 553	292	12,9	27,2	30,4	11,9
<b>Total</b>	<b>77 617</b>	<b>81 597</b>	<b>3 980</b>	<b>5,1</b>	<b>932,7</b>	<b>972,1</b>	<b>4,2</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

### 2.1.3 Le portrait régional des infractions contre la personne

Bien que les infractions contre la personne aient augmenté en 2017, le portrait régional est analogue à celui de 2016. Dix régions administratives ont enregistré un taux d'infractions supérieur à celui de l'ensemble du Québec, comparativement à neuf en 2016. Parmi ces 10 régions, c'est la Côte-Nord qui vient en tête de liste avec un taux de 2 344,2 infractions par 100 000 habitants, suivie de l'Abitibi-Témiscamingue avec 1 581,4 infractions. À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches affichent les taux les plus bas avec, respectivement, 667,9 et 670,6 infractions.

Le tableau 6 permet de constater que la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est celle dont le taux d'infractions a le plus augmenté (20,3 %) en 2017. Quant à elle, la région de Laval enregistre la baisse la plus importante du taux d'infractions contre la personne avec une diminution annuelle de 6,8 %.

**Tableau 6 Nombre et taux régionaux d'infractions contre la personne, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>**

Région administrative	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Bas-Saint-Laurent	1 537	1 553	16	1,0	768,8	778,3	1,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 861	2 781	-80	-2,8	1 032,5	1 005,8	-2,6
Capitale-Nationale	7 288	7 719	431	5,9	988,2	1 039,7	5,2
Mauricie	2 506	2 705	199	7,9	934,2	1 004,5	7,5
Estrie	2 480	2 521	41	1,7	764,2	770,7	0,9
Montréal	20 030	20 412	382	1,9	997,1	1 003,9	0,7
Outaouais	4 342	4 892	550	12,7	1 115,6	1 245,5	11,6
Abitibi-Témiscamingue	2 425	2 339	-86	-3,5	1 639,8	1 581,4	-3,6
Côte-Nord	1 992	2 146	154	7,7	2 152,8	2 344,2	8,9
Nord-du-Québec	286	303	17	5,9	635,2	667,9	5,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	946	1 135	189	20,0	1 031,5	1 241,2	20,3
Chaudière-Appalaches	2 657	2 862	205	7,7	625,6	670,6	7,2
Laval	3 768	3 563	-205	-5,4	873,8	814,6	-6,8
Lanaudière	4 372	4 340	-32	-0,7	871,0	855,8	-1,7
Laurentides	6 269	6 829	560	8,9	1 042,1	1 120,6	7,5
Montérégie	11 589	12 929	1 340	11,6	754,4	833,8	10,5
Centre-du-Québec	2 269	2 568	299	13,2	930,9	1 045,6	12,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>77 617</b>	<b>81 597</b>	<b>3 980</b>	<b>5,1</b>	<b>932,7</b>	<b>972,1</b>	<b>4,2</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.2 Les infractions contre la propriété

### 2.2.1 Une décennie marquée par la diminution du taux d'infractions contre la propriété

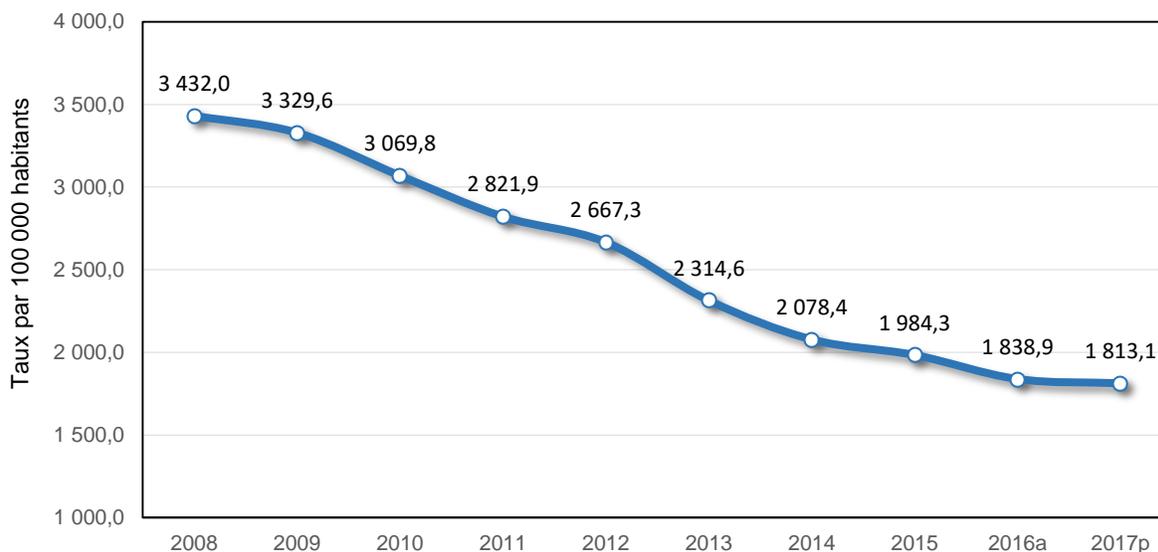
On constate une baisse constante du taux d'infractions contre la propriété depuis les 10 dernières années. Concrètement, cela représente une diminution annuelle moyenne de 6,3 %. En 2008, le taux d'infractions contre la propriété était de 3 432,0, alors qu'en 2017 le taux est de 1 813,1, ce qui représente une baisse de 47,2 % (graphique 8).

L'infraction de vol de véhicules à moteur affiche la baisse du taux la plus importante de la catégorie (-62,1 %), suivie de la possession de biens volés (-55,3 %).

Les vols de 5 000 \$ ou moins représentent la catégorie d'infractions dont le volume est le plus élevé au Québec ainsi que celle dont la baisse du nombre d'infractions rapportées (-46 786) est la plus importante, ce qui explique en grande partie le recul de l'ensemble de la catégorie.

La fraude est la seule infraction affichant des variations à la hausse du taux (17,1 %) et du nombre (26,8 %) pour la décennie (tableau 7).

**Graphique 8 Évolution du taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>**



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

**Tableau 7 Nombre et taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2008 et 2017<sup>p</sup>**

Catégorie d'infractions contre la propriété	Nombre		Différence 2008/2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2008/2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2008/2017 <sup>p</sup> (%)	Variation annuelle moyenne du taux (2008/2017 <sup>p</sup> ) (%)
	2008	2017 <sup>p</sup>			2008	2017 <sup>p</sup>		
Crime d'incendie	3 678	2 045	-1 633	-44,4	47,4	24,4	-48,6	-4,8
Introduction par effraction	56 151	29 720	-26 431	-47,1	724,2	354,1	-51,1	-7,5
Vol de véhicules à moteur	31 100	12 739	-18 361	-59,0	401,1	152,0	-62,1	-10,5
Vol de plus de 5 000 \$	4 351	3 011	-1 340	-30,8	56,1	35,9	-36,1	-4,7
Vol de 5 000 \$ ou moins	105 241	58 455	-46 786	-44,5	1 357,3	696,4	-48,7	-6,1
Possession de biens volés	3 183	1 542	-1 641	-51,6	41,1	18,4	-55,3	-6,9
Fraude	15 367	19 480	4 113	26,8	198,2	232,1	17,1	1,8
Méfait	47 029	25 198	-21 831	-46,4	606,6	300,2	-50,5	-6,4
<b>Total</b>	<b>266 100</b>	<b>152 190</b>	<b>-113 910</b>	<b>-42,8</b>	<b>3 432,0</b>	<b>1 813,1</b>	<b>-47,2</b>	<b>-6,3</b>

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.2.2 Faible variation annuelle du nombre d'infractions contre la propriété

Le tableau 8 démontre une faible variation du portrait de 2017 des infractions contre la propriété comparativement à celui de 2016. En effet, le nombre d'infractions n'a diminué que de 0,6 %, ce qui s'est traduit par une diminution du taux de 1,4 %. Les introductions par effraction sont les crimes dont la baisse du taux est la plus importante (-4,0 %) en 2017. Inversement, le taux d'infractions des vols de véhicules à moteur a augmenté de 7,1 %.

**Tableau 8 Nombre et taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>**

Catégorie d'infractions contre la propriété	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Crime d'incendie	1 985	2 045	60	3,0	23,9	24,4	2,1
Introduction par effraction	30 699	29 720	-979	-3,2	368,9	354,1	-4,0
Vol de véhicules à moteur	11 792	12 739	947	8,0	141,7	151,8	7,1
Vol de plus de 5 000 \$	2 917	3 011	94	3,2	35,1	35,9	2,3
Vol de 5 000 \$ ou moins	59 194	58 455	-739	-1,2	711,3	696,4	-2,1
Possession de biens volés	1 508	1 542	34	2,3	18,1	18,4	1,4
Fraude	19 303	19 480	177	0,9	232,0	232,1	0,0
Méfait	25 634	25 198	-436	-1,7	308,0	300,2	-2,5
<b>Total</b>	<b>153 032</b>	<b>152 190</b>	<b>-842</b>	<b>-0,6</b>	<b>1 838,9</b>	<b>1 813,1</b>	<b>-1,4</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.2.3 Le portrait régional des infractions contre la propriété

Les régions les moins touchées par les crimes contre la propriété sont le Nord-du-Québec (595,1), la Chaudière-Appalaches (999,8), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1 143,9) et le Bas-Saint-Laurent (1 216,3). Les régions de l'Outaouais (1 893,1) et de Montréal (2 609,3) sont les seules régions affichant des taux d'infractions supérieurs à celui de l'ensemble du Québec (1 813,1).

Toutefois, le tableau 9 permet de constater que la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche la hausse du taux d'infractions la plus importante, soit 22,7 %, alors que c'est la Côte-Nord qui se démarque par une baisse de 14,3 % de son taux d'infractions contre la propriété.

**Tableau 9** Nombre et taux régionaux d'infractions contre la propriété, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>

Région administrative	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Bas-Saint-Laurent	2 429	2 427	-2	-0,1	1 214,9	1 216,3	0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 504	4 813	309	6,9	1 625,4	1 740,6	7,1
Capitale-Nationale	12 876	12 966	90	0,7	1 745,9	1 746,4	0,0
Mauricie	4 845	4 582	-263	-5,4	1 806,1	1 701,5	-5,8
Estrie	5 037	4 915	-122	-2,4	1 552,2	1 502,6	-3,2
Montréal	53 808	53 052	-756	-1,4	2 678,6	2 609,3	-2,6
Outaouais	7 358	7 436	78	1,1	1 890,5	1 893,1	0,1
Abitibi-Témiscamingue	2 500	2 493	-7	-0,3	1 690,5	1 685,5	-0,3
Côte-Nord	1 731	1 467	-264	-15,3	1 870,7	1 602,5	-14,3
Nord-du-Québec	245	270	25	10,2	544,1	595,1	9,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	855	1 046	191	22,3	932,3	1 143,9	22,7
Chaudière-Appalaches	4 261	4 267	6	0,1	1 003,3	999,8	-0,3
Laval	7 829	7 506	-323	-4,1	1 815,6	1 716,0	-5,5
Lanaudière	7 814	8 038	224	2,9	1 556,7	1 584,9	1,8
Laurentides	10 574	10 525	-49	-0,5	1 757,7	1 727,0	-1,7
Montérégie	22 268	22 235	-33	-0,1	1 449,5	1 434,0	-1,1
Centre-du-Québec	4 098	4 152	54	1,3	1 681,4	1 690,5	0,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>153 032</b>	<b>152 190</b>	<b>-842</b>	<b>-0,6</b>	<b>1 838,9</b>	<b>1 813,1</b>	<b>-1,4</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.3 Les autres infractions au Code criminel

### 2.3.1 Les autres infractions au Code criminel n'affichent aucune tendance précise

#### AU SUJET DES AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on interprète le taux des autres infractions au Code criminel. En effet, les infractions regroupées sous cette grande catégorie sont en majorité liées au travail policier de détection, de renseignement et d'enquête plutôt qu'à une déclaration de la victime ou à une dénonciation. On y trouve, entre autres, les infractions liées à l'administration de la justice, celles liées aux armes à feu et aux autres armes, au jeu et aux paris, etc.

En outre, cette grande catégorie subit fréquemment des changements au fil des années, ce qui rend, à long terme, les comparaisons plus hasardeuses.

Le graphique 9 permet de constater qu'il n'y a aucune tendance définie pour cette catégorie depuis les 10 dernières années. Le taux d'infractions a diminué de 15,5 % de 2008 à 2017, passant de 516,5 à 436,5, respectivement. Cette diminution a principalement eu lieu entre 2012 et 2015. Il est possible de constater que, tant pour 2008 que pour 2017, ce sont les infractions contre l'administration de la loi et de la justice qui ont été enregistrées en plus grand nombre (tableau 10, page 28).

On remarque également que le nombre d'infractions liées à la prostitution<sup>9</sup> a diminué de 97,7 % depuis 2008. Ce phénomène peut s'expliquer par la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation entrée en vigueur en 2014 qui vise, entre autres, à mieux protéger les personnes prostituées de l'exploitation des proxénètes et à criminaliser l'achat de services sexuels. Par conséquent, plusieurs modifications au Code criminel ont été adoptées relativement à la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle et à la marchandisation des activités sexuelles. Les infractions relatives au proxénétisme, qui étaient auparavant dans la catégorie des autres infractions au Code criminel, font maintenant partie de la catégorie des infractions contre la personne. Le portrait statistique de cette forme de criminalité sera plus complet dans les prochaines années, puisque nous disposerons alors d'informations concernant notamment les victimes de proxénétisme.

**Graphique 9** Évolution du taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

9. Ces infractions font référence à une communication pour rendre des services sexuels moyennant rétribution et gêner la circulation afin d'offrir, de rendre ou d'obtenir des services sexuels moyennant rétribution.

**Tableau 10 Nombre et taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2008 et 2017<sup>p</sup>**

Les autres infractions au Code criminel	Nombre		Différence 2008/2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2008/2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2008/2017 <sup>p</sup> (%)	Variation annuelle moyenne du taux 2008/2017 <sup>p</sup> (%)
	2008	2017 <sup>p</sup>			2008	2017 <sup>p</sup>		
Infractions liées à la prostitution	650	15	-635	-97,7	8,4	0,2	-97,6	-32,1
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 507	1 642	135	9,0	19,4	19,6	0,6	1,7
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	34 420	31 372	-3 048	-8,9	443,9	373,7	-15,8	-1,3
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	1 796	2 637	841	46,8	23,2	31,4	35,6	5,0
Autres	1 671	970	-701	-42,0	21,6	11,6	-46,4	-5,0
<b>Total</b>	<b>40 044</b>	<b>36 636</b>	<b>-3 408</b>	<b>-8,5</b>	<b>516,5</b>	<b>436,5</b>	<b>-15,5</b>	<b>-1,4</b>

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

### 2.3.2 Une variation annuelle modeste du taux des autres infractions au Code criminel

Le portrait annuel est sensiblement le même pour cette catégorie d'infractions. En effet, la variation du nombre d'infractions ne s'élève qu'à 2,2 % et celle du taux à 1,3 %.

Seul le nombre d'infractions liées à la prostitution se démarque avec une chute de 72,7 % (tableau 11). Toutefois, considérant le petit nombre d'infractions liées à la prostitution enregistrées par les corps de police, les changements ont une influence plus marquée sur les variations en pourcentage du nombre et du taux. D'ailleurs, le nombre d'infractions relatives à la prostitution est appelé à se stabiliser au cours des prochaines années. Depuis les importantes modifications apportées au Code criminel à la suite de l'entrée en vigueur en 2014 de la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, seules certaines infractions liées à l'achat et à la vente de services sexuels y sont désormais comptabilisées.

**Tableau 11 Nombre et taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>**

Les autres infractions au Code criminel	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Infractions liées à la prostitution	55	15	-40	-72,7	0,7	0,2	-73,0
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 583	1 642	59	3,7	19,0	19,6	2,8
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	30 653	31 372	719	2,3	368,3	373,7	1,5
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	2 585	2 637	52	2,0	31,1	31,4	1,1
Autres	977	970	-7	-0,7	11,7	11,6	-1,6
<b>Total</b>	<b>35 853</b>	<b>36 636</b>	<b>783</b>	<b>2,2</b>	<b>430,8</b>	<b>436,5</b>	<b>1,3</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

### 2.3.3 Le portrait régional des autres infractions au Code criminel

Pour 2017, huit régions administratives ont un taux des autres infractions au Code criminel par 100 000 habitants supérieur à celui de l'ensemble du Québec (436,5). Inversement, neuf d'entre elles affichent un taux inférieur. La Côte-Nord a enregistré le taux le plus élevé, soit 772,3, tandis que la Chaudière-Appalaches est la moins touchée par cette catégorie avec un taux de 284,9.

La Capitale-Nationale se démarque avec la hausse la plus importante de son taux des autres infractions au Code criminel (+35,3 %). À l'opposé, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre la baisse la plus importante du taux pour cette catégorie (-10,8 %) (tableau 12).

**Tableau 12 Nombre et taux régionaux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>**

Région administrative	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Bas-Saint-Laurent	756	743	-13	-1,7	378,1	372,4	-1,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 306	1 203	-103	-7,9	471,3	435,1	-7,7
Capitale-Nationale	2 848	3 880	1 032	36,2	386,2	522,6	35,3
Mauricie	1 444	1 452	8	0,6	538,3	539,2	0,2
Estrie	1 999	2 098	99	5,0	616,0	641,4	4,1
Montréal	9 254	9 342	88	1,0	460,7	459,5	-0,3
Outaouais	2 568	2 435	-133	-5,2	659,8	619,9	-6,0
Abitibi-Témiscamingue	886	790	-96	-10,8	599,1	534,1	-10,8
Côte-Nord	751	707	-44	-5,9	811,6	772,3	-4,8
Nord-du-Québec	162	148	-14	-8,6	359,8	326,2	-9,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	365	375	10	2,7	398,0	410,1	3,0
Chaudière-Appalaches	1 223	1 216	-7	-0,6	288,0	284,9	-1,1
Laval	1 740	1 637	-103	-5,9	403,5	374,2	-7,3
Lanaudière	1 944	1 888	-56	-2,9	387,3	372,3	-3,9
Laurentides	2 846	2 959	113	4,0	473,1	485,5	2,6
Montérégie	4 985	4 992	7	0,1	324,5	322,0	-0,8
Centre-du-Québec	776	771	-5	-0,6	318,4	313,9	-1,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>35 853</b>	<b>36 636</b>	<b>783</b>	<b>2,2</b>	<b>430,8</b>	<b>436,5</b>	<b>1,3</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

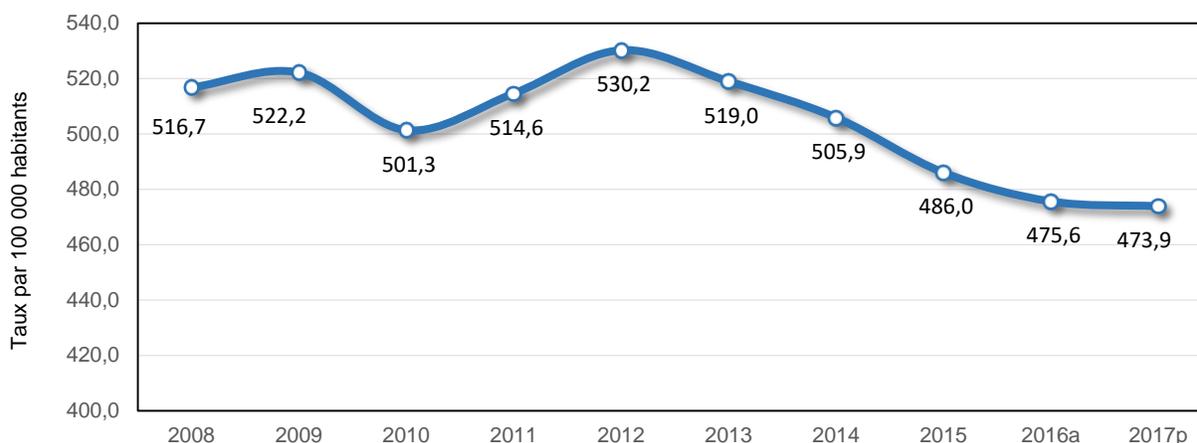
Les prochaines sections aborderont les infractions qui ne sont pas prévues dans le Code criminel, soit les infractions relatives à la conduite de véhicules et les infractions relatives aux drogues et aux autres substances.

## 2.4 Les infractions relatives à la conduite de véhicules

### 2.4.1 Une diminution du taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules

Globalement, les infractions relatives à la conduite de véhicules ont diminué au cours des 10 dernières années. Précisément, le taux a reculé de 8,3 % durant cette période. Le tableau 13 nous permet de constater que c'est le volume des délits de fuite qui a augmenté le plus au cours de la dernière décennie (+2 849). À l'inverse, le nombre d'infractions de conduite avec facultés affaiblies a baissé de 2 185. Depuis 2012, il y a une tendance à la baisse plus marquée de cette catégorie d'infractions. En effet, le taux par 100 000 habitants passe de 530,2 à 473,9 pour cette période (graphique 10).

**Graphique 10 Évolution du taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>**



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

**Tableau 13 Nombre et taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2008 et 2017<sup>p</sup>**

Les infractions relatives à la conduite de véhicules	Nombre		Différence 2008/2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2008/2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2008/2017 <sup>p</sup> (%)	Variation annuelle moyenne du taux 2008/2017 <sup>p</sup> (%)
	2008	2017 <sup>p</sup>			2008	2017 <sup>p</sup>		
Conduite avec facultés affaiblies	15 381	13 196	-2 185	-14,2	198,4	157,2	-20,8	-2,3
Délit de fuite	20 890	23 739	2 849	13,6	269,4	282,8	5,0	3,1
Conduite dangereuse et poursuite	1 680	1 568	-112	-6,7	21,7	18,7	-13,8	-1,9
Défaut ou refus de fournir un échantillon	653	85	-568	-87,0	8,4	1,0	-88,0	-12,7
Conduite de véhicule pendant l'interdiction	1 364	1 102	-262	-19,2	17,6	13,1	-25,4	-2,7
Course de rue	11	25	14	127,3	0,1	0,3	109,9	10,0
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	87	62	-25	-28,7	1,1	0,7	-34,2	0,7
<b>Total</b>	<b>40 066</b>	<b>39 777</b>	<b>-289</b>	<b>-0,7</b>	<b>516,7</b>	<b>473,9</b>	<b>-8,3</b>	<b>0,3</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.4.2 Le portrait des infractions relatives à la conduite de véhicules en 2017 est comparable à celui de l'année précédente

Lorsqu'on observe la variation des infractions relatives à la conduite de véhicules de 2016 à 2017, on constate que cette catégorie d'infractions n'affiche pas de changement important. En effet, on note une diminution du taux de 0,4 % et une augmentation du nombre de 0,5 % (tableau 14). Cette relative stabilité s'explique cependant par le fait qu'on observe, de façon concomitante, une variation à la baisse du nombre d'infractions de conduite avec facultés affaiblies (-1 452) et une hausse des délits de fuite (+1 526).

Avec un taux de 473,9 infractions relatives à la conduite de véhicules déclarées en 2017, le Québec se situe cependant au-dessus de la moyenne canadienne qui est de 342 infractions par 100 000 habitants<sup>10</sup>.

**Tableau 14** Nombre et taux des infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>

Les infractions relatives à la conduite de véhicules	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Conduite avec facultés affaiblies	14 648	13 196	-1 452	-9,9	176,0	157,2	-10,7
Délit de fuite	22 213	23 739	1 526	6,9	266,9	282,8	6,0
Conduite dangereuse et poursuite	1 531	1 568	37	2,4	18,4	18,7	1,5
Défaut ou refus de fournir un échantillon	97	85	-12	-12,4	1,2	1,0	-13,1
Conduite de véhicule pendant l'interdiction	1 029	1 102	73	7,1	12,4	13,1	6,2
Course de rue	20	25	5	25,0	0,2	0,3	23,9
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	41	62	21	51,2	0,5	0,7	49,9
<b>Total</b>	<b>39 579</b>	<b>39 777</b>	<b>198</b>	<b>0,5</b>	<b>475,6</b>	<b>473,9</b>	<b>-0,4</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

10. ALLEN, Mary (2018). « Statistique sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, vol. 38, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 53 p.

### 2.4.3 Le portrait régional des infractions relatives à la conduite de véhicules

Le portrait de 2017 est le même que celui de 2016. En effet, pour la grande majorité des régions administratives, les taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules ont peu varié. Laval enregistre le plus faible taux, soit de 164,8, alors que le Saguenay–Lac-Saint-Jean affiche le taux le plus élevé, soit de 983,7.

Comme mentionné plus haut, la variation annuelle de +0,5 % du volume d'infractions au Québec est peu notable. Les régions administratives qui enregistrent les variations les plus significatives sont le Bas-Saint-Laurent (+11,0 %) et le Nord-du-Québec (-10,4 %) (tableau 15).

**Tableau 15** Nombre et taux régionaux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>

Région administrative	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Bas-Saint-Laurent	1 569	1 742	173	11,0	784,8	873,0	11,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 772	2 720	-52	-1,9	1 000,3	983,7	-1,7
Capitale-Nationale	2 423	2 283	-140	-5,8	328,5	307,5	-6,4
Mauricie	2 084	2 095	11	0,5	776,9	778,0	0,1
Estrie	1 899	1 819	-80	-4,2	585,2	556,1	-5,0
Montréal	3 608	3 696	88	2,4	179,6	181,8	1,2
Outaouais	3 059	3 123	64	2,1	785,9	795,1	1,2
Abitibi-Témiscamingue	1 309	1 303	-6	-0,5	885	880,9	-0,5
Côte-Nord	831	824	-7	-0,8	898,1	900,1	0,2
Nord-du-Québec	134	120	-14	-10,4	297,6	264,5	-11,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	795	748	-47	-5,9	866,9	818,0	-5,6
Chaudière-Appalaches	2 014	1 982	-32	-1,6	474,2	464,4	-2,1
Laval	772	721	-51	-6,6	179,0	164,8	-7,9
Lanaudière	2 764	2 770	6	0,2	550,6	546,2	-0,8
Laurentides	3 607	3 554	-53	-1,5	599,6	583,2	-2,7
Montérégie	8 453	8 743	290	3,4	550,2	563,9	2,5
Centre-du-Québec	1 486	1 534	48	3,2	609,7	624,6	2,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>39 579</b>	<b>39 777</b>	<b>198</b>	<b>0,5</b>	<b>475,6</b>	<b>473,9</b>	<b>-0,4</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

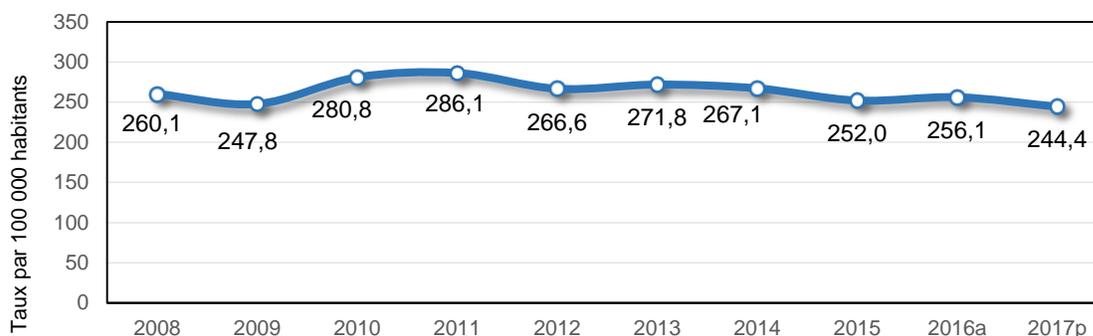
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.5 Les infractions relatives aux drogues et aux autres substances

### 2.5.1 Stabilité du taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances depuis 10 ans

Rappelons que les infractions de cette catégorie concernent celles prévues à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS). Le graphique 11 démontre une tendance plutôt stable des taux au cours des 10 dernières années malgré l'écart observé entre la mesure de 2008 (260,1) et celle de 2017 (244,4).

**Graphique 11 Évolution du taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>**



a : Données actualisées p : Données provisoires  
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Le tableau 16 présente l'évolution du nombre d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances au cours des cinq dernières années. Durant cette période, le nombre d'infractions a diminué de 4,8 % et le taux a reculé de 8,3 %. Les diminutions concernent les infractions portant sur la production de substances (-1 041 infractions), sur le trafic de substances (-274 infractions) et sur la possession en vue du trafic (-121 infractions).

**Tableau 16 Nombre et taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2012 et 2017<sup>p</sup>**

Catégorie d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances	Nombre		Différence 2012/2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2012/2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2012/2017 <sup>p</sup> (%)
	2012	2017 <sup>p</sup>			2012	2017 <sup>p</sup>	
Possession de substances	15 017	15 409	392	2,6	185,8	183,6	-1,2
Possession en vue du trafic	2 326	2 205	-121	-5,2	28,8	26,3	-8,7
Trafic de substances	1 757	1 483	-274	-15,6	21,7	17,7	-18,7
Production de substances	2 297	1 256	-1 041	-45,3	28,4	15,0	-47,3
Ordonnances médicales (fausses ordonnances, visites multiples et pratique négligente)	137	128	-9	-6,6	1,7	1,5	-10,0
Importation ou exportation	15	20	5	33,3	0,2	0,2	28,4
Toute autre infraction liée à la LRCDAS	4	11	7	175,0	0,0	0,1	164,8
<b>Total</b>	<b>21 553</b>	<b>20 512</b>	<b>-1 041</b>	<b>-4,8</b>	<b>266,6</b>	<b>244,4</b>	<b>-8,3</b>

p : Données provisoires  
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.5.2 Le taux annuel d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances recule en 2017

Le taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances a diminué de 4,6 % en 2017 par rapport à l'année précédente. Les infractions liées au cannabis affichent une diminution du taux la plus importante (-9,6 %), tandis que celles liées à la cocaïne affichent une hausse de 10,0 % (tableau 17).

Le Québec se situe légèrement sous la moyenne canadienne pour ce type d'infractions dont le taux est établi à 247 infractions par 100 000 habitants<sup>11</sup> en 2017, alors que celui du Québec est de 244,4.

**Tableau 17** Nombre et taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substance, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>

Catégorie d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Cannabis	13 502	12 316	-1 186	-8,8	162,2	146,7	-9,6
Méthamphétamine en cristaux ( <i>crystal meth</i> )	2 729	2 777	48	1,8	32,8	33,1	0,9
Cocaïne	1 946	2 159	213	10,9	23,4	25,7	10,0
Crack	533	548	15	2,8	6,4	6,5	1,9
3,4 méthylène-dioxy-méthamphétamine ( <i>ecstasy</i> )	81	88	7	8,6	1,0	1,0	7,7
Héroïne	61	59	-2	-3,3	0,7	0,7	-4,1
Autres substances	2 337	2 426	89	3,8	28,1	28,9	2,9
Autres infractions à la LRCDAS*	127	139	12	9,4	1,5	1,7	8,5
<b>Total</b>	<b>21 316</b>	<b>20 512</b>	<b>-804</b>	<b>-3,8</b>	<b>256,1</b>	<b>244,4</b>	<b>-4,6</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

\*Inclut les infractions liées aux ordonnances médicales.

11. ALLEN, Mary (2018). « Statistique sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, vol. 38, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 53 p.

### 2.5.3 Les infractions relatives au cannabis prédominant

Bien qu'on ait observé une diminution de 1 186 infractions relatives au cannabis en 2017, il n'en demeure pas moins que ces délits représentent 60 % des infractions relatives aux drogues et autres substances enregistrées par les corps de police du Québec (graphique 12). Les drogues de synthèse telles que la méthamphétamine en cristaux (*crystal meth*) (13,5 %), les autres substances (GHB, PCP, LSD, kétamine, champignons magiques, etc.) (11,8 %), la cocaïne (10,5 %) et le crack (2,7 %) se partagent près de 40 % de ces infractions. Quant à la 3,4 méthylène-dioxy-méthamphétamine (*ecstasy*) et à l'héroïne, qui ne figurent pas dans ce graphique, ils n'en représentent qu'une partie négligeable, soit 0,4 % et 0,3 % respectivement. Il en va de même pour les autres infractions à la LRCDas qui ne comptent que pour 0,7 % du volume d'infractions enregistrées.

**Graphique 12 Répartition (en %) des infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substance, Québec, 2017<sup>p</sup>**



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Lorsqu'on s'attarde au cannabis, on constate que les infractions de possession en représentent la plus grande partie (78,6 %), suivi de loin par les infractions de trafic (10,0 %) (graphique 13). Les délits d'importation ou d'exportation de cannabis, qui ne représentent que 0,1 % des infractions relatives à cette drogue, ne figurent pas dans le graphique.

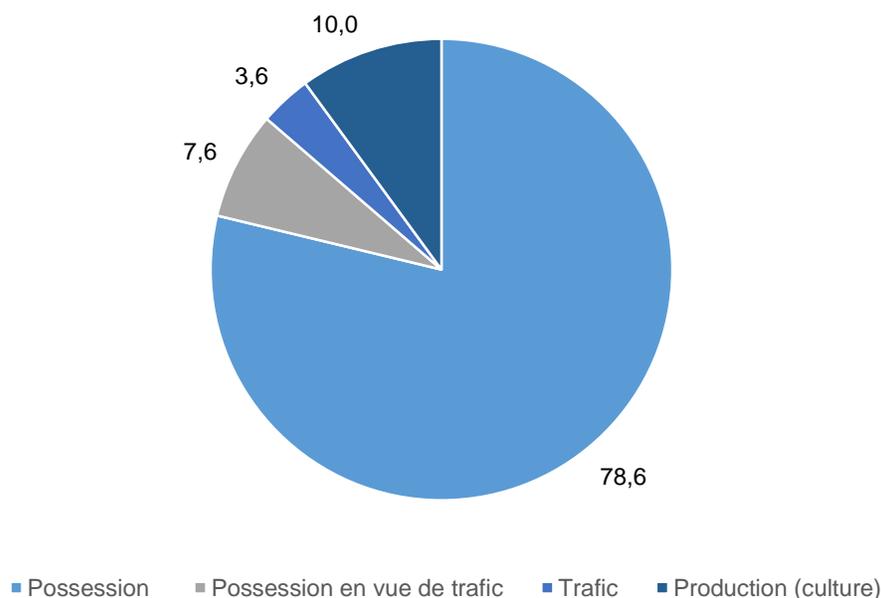
Notons que ces données constituent le dernier portrait des infractions relatives au cannabis au Québec pour une année complète sous le régime de la LRCDas puisque la Loi sur le cannabis, entrée en vigueur au Canada le 17 octobre 2018, a créé un nouveau cadre juridique pour légaliser et contrôler la production, la distribution, la vente et la possession du cannabis au Canada (encadré 2).

## Encadré 2 Le cannabis au Québec

Au Québec, il est désormais permis de posséder 30 g de cannabis séché ou son équivalent dans un lieu public. Dans une résidence privée, la quantité permise est de 150 g, peu importe le nombre de personnes majeures qui y habitent. De plus, il est interdit de posséder du cannabis dans certains lieux, tels que ceux accueillant majoritairement des mineurs (service d'éducation préscolaire, établissements d'enseignement, centres de la petite enfance, garderies, etc.). D'ailleurs, la culture à des fins personnelles est totalement interdite, ainsi que la possession d'une plante de cannabis. Il est également interdit de conduire un véhicule routier ou d'en avoir la garde ou le contrôle sous l'influence du cannabis. Finalement, il est interdit de fumer ou de vapoter dans les endroits où il est déjà interdit de le faire avec du tabac.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet suivant : <https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca/>.

Graphique 13 Répartition (en %) des infractions relatives au cannabis, Québec, 2017<sup>p</sup>



Prendre note que les pourcentages de ce graphique n'incluent pas les infractions relatives aux ordonnances médicales.

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

## 2.5.4 Le portrait régional des infractions relatives aux drogues et aux autres substances

Parmi les régions administratives, quatre d'entre elles enregistrent un taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances inférieur à la moyenne provinciale, soit 244,4. La région de Montréal fait bonne figure avec un taux d'infractions de 166,8. Elle est suivie par les régions de la Montérégie (230,4), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (237,3) et de la Capitale-Nationale (240,7). Inversement, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (426,6), de l'Outaouais (384,4) et de la Côte-Nord (353,9) présentent les taux les plus élevés de l'ensemble du Québec.

Les régions administratives du Nord-du-Québec (+11,9 %), de Montréal (+10,9 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+6,6 %) affichent les hausses de taux les plus significatives. À l'opposé, les régions de la Chaudière-Appalaches (-13,8 %), de la Montérégie (-12,8 %) et du Centre-du-Québec (-12,5 %) enregistrent les baisses les plus importantes (tableau 18).

**Tableau 18** Nombre et taux régionaux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2016<sup>a</sup> et 2017<sup>p</sup>

Région administrative	Nombre		Différence 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (nombre)	Variation du nombre 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)	Taux		Variation du taux 2016 <sup>a</sup> /2017 <sup>p</sup> (%)
	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>			2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>	
Bas-Saint-Laurent	580	567	-13	-2,2	290,1	284,2	-2,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	692	736	44	6,4	249,7	266,2	6,6
Capitale-Nationale	1 878	1 787	-91	-4,8	254,6	240,7	-5,5
Mauricie	727	681	-46	-6,3	271,0	252,9	-6,7
Estrie	955	919	-36	-3,8	294,3	281,0	-4,5
Montréal	3 022	3 392	370	12,2	150,4	166,8	10,9
Outaouais	1 650	1 510	-140	-8,5	423,9	384,4	-9,3
Abitibi-Témiscamingue	633	631	-2	-0,3	428,0	426,6	-0,3
Côte-Nord	308	324	16	5,2	332,9	353,9	6,3
Nord-du-Québec	102	115	13	12,7	226,5	253,5	11,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	232	217	-15	-6,5	253,0	237,3	-6,2
Chaudière-Appalaches	1 213	1 051	-162	-13,4	285,6	246,3	-13,8
Laval	1 175	1 191	16	1,4	272,5	272,3	-0,1
Lanaudière	1 487	1 469	-18	-1,2	296,2	289,7	-2,2
Laurentides	1 657	1 515	-142	-8,6	275,4	248,6	-9,7
Montérégie	4 059	3 573	-486	-12,0	264,2	230,4	-12,8
Centre-du-Québec	946	834	-112	-11,8	388,1	339,6	-12,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>21 316</b>	<b>20 512</b>	<b>-804</b>	<b>-3,8</b>	<b>256,1</b>	<b>244,4</b>	<b>-4,6</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

# CHAPITRE 3

## Les crimes motivés par la haine

### 3.1 Hausse des crimes motivés par la haine pour une quatrième année consécutive

#### Encadré 3 Définition d'un crime motivé par la haine

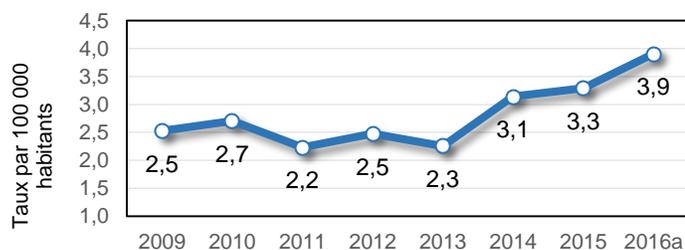
##### AU SUJET DES CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE

Un **crime motivé par la haine** se définit comme une infraction criminelle contre une personne ou un bien qui est motivée par la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'incapacité mentale ou physique, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur similaire.

Considérant qu'il peut être complexe d'établir le caractère haineux d'une infraction criminelle, un processus de vérification annuelle supplémentaire est engagé chaque printemps. Les affaires sont ainsi réexaminées, vérifiées et peuvent être reclassées, notamment lorsque de plus amples renseignements ont été recueillis. De ce fait, les statistiques présentées dans ce chapitre font référence aux données actualisées de 2009 à 2016, les données de 2017 n'ayant pas atteint leur forme définitive.

Graphique 14 Évolution du taux de crimes motivés par la haine, Québec, 2009 à 2016<sup>a</sup>

Le taux de crimes motivés par la haine a augmenté de 54,4 % de 2009 à 2016, passant de 2,5 à 3,9 événements rapportés par les corps de police du Québec par 100 000 habitants (graphique 14). Au cours de cette même période, le nombre de crimes motivés par la haine est passé de 198 à 325, ce qui représente une hausse de 64,1 % (tableau 19). Notons que la croissance des crimes motivés par la haine a été enregistrée principalement au cours des trois dernières années, de 2013 à 2016.



a : Données actualisées

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Les crimes motivés par la haine comptabilisés sont ceux qui ont été rapportés aux corps policiers. Les données de L'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la sécurité des Canadiens (victimisation) ont démontré que près des deux tiers des personnes disant avoir été victimes d'un crime motivé par la haine ne l'ont pas rapporté à un service de police<sup>12</sup>. La capacité à déceler les crimes motivés par la haine au sens de la définition du Programme DUC et de les enregistrer systématiquement peut aussi varier selon l'expertise dont disposent les corps de police dans ce domaine. Ceux-ci doivent également veiller à recueillir suffisamment d'éléments de preuve à la suite d'un événement pour établir, au-delà de l'apparence, qu'il s'agit d'un crime motivé par la haine. Tous ces éléments peuvent contribuer à une sous-estimation de l'ampleur de ce type d'infractions.

À l'inverse, une plus grande sensibilité du public à reconnaître les manifestations des crimes motivés par la haine et une plus forte propension à les dénoncer peuvent mener à une hausse des signalements. Par exemple, les campagnes de sensibilisation et les programmes d'aide aux victimes peuvent influencer la volonté ou la capacité des individus à rapporter les infractions<sup>13</sup>.

12. ARMSTRONG, Amelia (2019). « Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, vol. 39, no<sup>o</sup> 1, produit no<sup>o</sup> 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 32 p.

13. GAUDET, Maxime (2018). « Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2016 », *Juristat*, vol. 38, n<sup>o</sup> 1, produit n<sup>o</sup> 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 34 p.

La littérature scientifique abonde dans le même sens au sujet de la dénonciation et du travail policier. Il y est notamment souligné la difficulté liée à la qualification des faits et à la détermination du caractère haineux de l'infraction. Ces facteurs influencent le traitement de ces crimes<sup>14</sup>.

**Tableau 19** Nombre et taux de crimes motivés par la haine, Québec, 2009 à 2016<sup>a</sup>

Crimes motivés par la haine	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 <sup>a</sup>	Variation 2009/2016 <sup>a</sup> (%)
Nombre	198	214	178	200	184	258	272	325	64,1
Taux	2,5	2,7	2,2	2,5	2,3	3,1	3,3	3,9	54,4

a : Données actualisées Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

### 3.2 L'origine ethnique et la religion sont les principaux motifs en 2016

Lorsque l'on compare le portrait de 2016 à celui de 2015, on note une augmentation de 53 crimes motivés par la haine. Les types de crimes motivés par la haine qui ont contribué à cette augmentation sont ceux attribuables au sexe (+300 %), à la déficience mentale ou physique (+233 %), à l'orientation sexuelle (+125 %) et à la race ou à l'origine ethnique (+42,4 %). Par contre, le nombre de crimes motivés par la haine de la race ou de l'ethnie a augmenté de 36, ce qui représente, en nombre, la hausse la plus importante (tableau 20). L'origine ethnique et la religion sont les deux motifs les plus souvent rapportés par les policiers parmi l'ensemble des motifs associés à cette catégorie de crimes. Ils ont été signalés dans 70,2 % des 325 crimes motivés par la haine en 2016.

Il est important de souligner que, puisque le nombre de crimes motivés par la haine rapportée par les policiers reste encore faible comparativement aux autres catégories d'infractions, la variation du nombre en pourcentage d'une année à l'autre peut parfois paraître élevée. En raison d'un volume plus élevé, les crimes motivés par la haine ciblant l'ethnie représentent l'augmentation qui a eu le plus d'influence sur la variation à la hausse de 2015 à 2016.

**Tableau 20** Nombre et type de crimes motivés par la haine, Québec, 2015 et 2016<sup>a</sup>

Types de crimes motivés par la haine	Nombre		Différence 2015/2016 <sup>a</sup> (nombre)	Variation du nombre 2015/2016 <sup>a</sup> (%)
	2015	2016 <sup>a</sup>		
Religion	130	107	-23	-17,7
<i>Musulmane</i>	57	40	-17	-29,8
<i>Juive</i>	24	35	11	45,8
<i>Catholique</i>	17	10	-7	-41,2
<i>Autre</i>	6	4	-2	-33,3
<i>Inconnue</i>	26	18	-8	-30,8
Race ou origine ethnique	85	121	36	42,4
Autre facteur semblable (p. ex., motivation politique)	25	28	3	12,0
Orientation sexuelle	12	27	15	125,0
Langue	4	3	-1	-25,0
Déficience mentale ou physique	3	10	7	233,3
Sexe	3	12	9	300,0
Âge	1	1	0	0,0
Inconnu	9	16	7	77,8
<b>Total</b>	<b>272</b>	<b>325</b>	<b>53</b>	<b>19,5</b>

a : Données actualisées Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

14. TURPIN-PETROSINO, Carolyn (2015). « Understanding hate crimes: Acts, motives, offenders, victims, and justice », London, Routledge, 25 p.

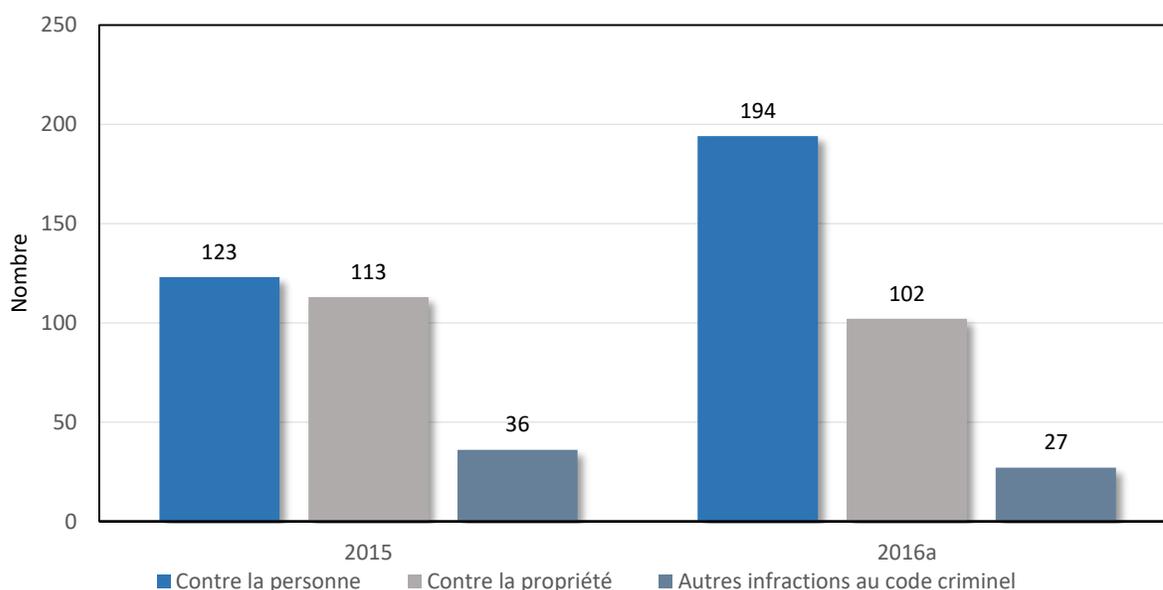
Les crimes contre la personne motivés par la haine ont augmenté de 71 en 2016. Inversement, ceux contre la propriété ont diminué de 11 (graphique 15).

L'augmentation des crimes contre la personne motivés par la haine en 2016 s'explique principalement par l'accroissement des infractions dont le motif rapporté est la race ou l'origine ethnique (+18) ainsi que la religion (+10). De plus, 15 infractions supplémentaires contre la personne visant l'orientation sexuelle ont été rapportées en 2016. Bien qu'on note une diminution des crimes motivés par la haine contre la propriété, il y a eu 17 méfaits de plus en 2016 dont les motifs invoqués sont la race ou l'origine ethnique.

La situation québécoise de 2016 est à l'image du portrait canadien. Effectivement, les crimes motivés par la haine de la race ou l'origine ethnique étaient les plus répandus au Canada pour cette période avec 666 infractions, ce qui représente une hausse annuelle de 4 % pour l'ensemble du Canada<sup>15</sup>.

Le portrait exhaustif des crimes motivés par la haine pour 2015 et 2016, selon l'infraction et le motif, est disponible à la page 42 (tableau 21).

**Graphique 15 Répartition (en nombre) des crimes motivés par la haine selon la catégorie d'infractions, Québec, 2015 et 2016<sup>a</sup>**



a : Données actualisées

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Deux (2) infractions relatives à la conduite de véhicules n'ont pas été incluses dans le graphique.

15 GAUDET, Maxime (2018). « Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2016 », *Juristat*, vol. 38, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 34 p.

# Tableaux généraux

---

Quelques tableaux comprenant des données statistiques du Programme DUC 2.2 sont disponibles :

- Tableau 21 - Nombre de crimes motivés par la haine selon le motif, Québec, 2015 et 2016<sup>a</sup>
- Tableau 22 - Évolution du nombre d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>
- Tableau 23 - Évolution du taux d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>
- Tableau 24 - Nombre et taux d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales par corps de police, Québec, 2017<sup>p</sup>

**Tableau 21** Nombre de crimes motivés par la haine selon le motif, Québec, 2015 et 2016<sup>a</sup>

Infractions	Race ou origine ethnique		Religion		Orientation sexuelle		Autre facteur semblable (p. ex., motivation politique)		Langue		Déficience mentale ou physique		Sexe		Âge		Inconnu		Total		
	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	2015	2016 <sup>a</sup>	
Homicide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agression sexuelle	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Contacts sexuels	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	31	36	9	11	4	11	3	4	0	3	1	6	0	3	0	1	1	1	49	76	
Séquestration	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
Vol qualifié	1	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	
Harcèlement criminel	3	11	1	21	1	4	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	6	39	
Menaces	21	17	29	18	1	7	3	6	0	0	1	1	2	4	0	0	2	8	59	61	
Appels téléphoniques indécentes / harcelants	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	
Intimidation d'une personne n'étant pas dans le système judiciaire	0	5	1	3	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	11	
<b>Total des infractions contre la personne</b>	<b>57</b>	<b>75</b>	<b>43</b>	<b>53</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>123</b>	<b>194</b>	
Crime d'incendie	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	
Introduction par effraction	0	1	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	
Vols de plus de 5 000 \$	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
Vols de moins de 5 000 \$	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	
Fraude	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
Méfait	18	35	70	44	3	5	6	5	3	0	0	2	0	1	1	0	4	2	105	94	
<b>Total des infractions contre la propriété</b>	<b>19</b>	<b>37</b>	<b>75</b>	<b>49</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>113</b>	<b>102</b>	
Incitation publique à la haine	6	6	10	3	0	0	8	8	0	0	0	0	0	1	0	0	2	4	26	22	
Autres infractions	3	2	2	2	1	0	3	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	10	5	
<b>Total des autres infractions au Code criminel</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>27</b>	
Infractions relatives à la conduite de véhicules	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>121</b>	<b>130</b>	<b>107</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>272</b>	<b>325</b>	

a : Données actualisées

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

**Tableau 22 Évolution du nombre d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>**

Catégorie d'infractions	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>
Homicide	91	85	80	100	106	73	70	79	66	88
Négligence criminelle	24	19	22	18	25	70	28	17	25	18
Tentative de meurtre	160	206	213	175	190	171	172	229	189	239
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	45 461	45 122	44 656	43 685	43 684	41 323	40 758	41 514	42 528	43 752
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	4 227	4 163	4 204	3 722	3 867	3 766	3 542	3 732	4 000	4 943
Autres infractions d'ordre sexuel	1 028	1 077	1 204	1 208	1 414	1 641	1 719	1 973	2 331	2 940
Enlèvement, traite et séquestration	1 258	1 294	1 238	1 493	1 355	1 315	1 329	1 411	1 538	1 340
Vol qualifié ou extorsion	7 458	7 269	6 920	7 270	6 474	6 062	5 367	5 210	4 895	4 643
Harcèlement criminel	4 085	4 199	4 235	4 577	4 938	4 769	4 581	4 816	5 074	5 761
Menaces	16 730	16 775	16 619	16 238	16 896	15 627	15 292	15 043	14 710	15 320
Autres	2 048	2 766	2 586	2 751	2 836	2 590	2 338	2 240	2 261	2 553
<b>Infractions contre la personne</b>	<b>82 570</b>	<b>82 975</b>	<b>81 977</b>	<b>81 237</b>	<b>81 785</b>	<b>77 407</b>	<b>75 196</b>	<b>76 264</b>	<b>77 617</b>	<b>81 597</b>
Crime d'incendie	3 678	3 707	3 531	2 686	3 005	2 363	2 253	2 188	1 985	2 045
Introduction par effraction	56 151	57 777	53 035	49 946	45 925	38 917	35 215	32 286	30 699	29 720
Vol de véhicules à moteur	31 100	27 032	23 997	22 251	20 679	17 546	15 025	12 952	11 792	12 739
Vol de plus de 5 000 \$	4 351	4 221	4 382	4 235	4 126	3 843	3 301	3 288	2 917	3 011
Vol de 5 000 \$ ou moins	105 241	102 481	95 258	87 891	84 526	75 107	68 862	65 361	59 194	58 455
Possession de biens volés	3 183	3 132	3 426	2 429	2 174	1 958	1 869	1 806	1 508	1 542
Fraude	15 367	14 871	13 865	14 859	16 187	15 520	15 179	16 898	19 303	19 480
Méfait	47 029	47 429	45 195	40 836	39 004	33 479	29 036	29 111	25 634	25 198
<b>Infractions contre la propriété</b>	<b>266 100</b>	<b>260 650</b>	<b>242 689</b>	<b>225 133</b>	<b>215 626</b>	<b>188 733</b>	<b>170 740</b>	<b>163 890</b>	<b>153 032</b>	<b>152 190</b>
Infractions liées à la prostitution	650	560	386	388	331	227	122	107	55	15
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 507	1 510	1 508	1 573	1 724	1 605	1 570	1 473	1 583	1 642
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	34 420	36 177	36 729	36 918	40 192	38 009	30 604	28 990	30 653	31 372
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1 796	1 988	2 017	1 867	1 919	2 149	2 218	2 415	2 585	2 637
Autres	1 671	1 016	1 123	1 103	1 166	1 172	1 272	1 041	977	970
<b>Autres infractions au Code criminel</b>	<b>40 044</b>	<b>41 251</b>	<b>41 763</b>	<b>41 849</b>	<b>45 332</b>	<b>43 162</b>	<b>35 786</b>	<b>34 026</b>	<b>35 853</b>	<b>36 636</b>
<b>Code criminel (sauf les infractions relatives à la conduite de véhicules)</b>	<b>388 714</b>	<b>384 876</b>	<b>366 429</b>	<b>348 219</b>	<b>342 743</b>	<b>309 302</b>	<b>281 722</b>	<b>274 180</b>	<b>266 502</b>	<b>270 423</b>
Conduite avec facultés affaiblies	15 381	15 424	15 565	16 653	16 884	15 464	14 742	14 795	14 648	13 196
Délit de fuite	20 890	21 561	20 380	21 183	22 792	23 947	23 954	22 514	22 213	23 739
Autres	3 795	3 892	3 690	3 221	3 189	2 909	2 862	2 834	2 718	2 842
<b>Infractions relatives à la conduite de véhicules</b>	<b>40 066</b>	<b>40 877</b>	<b>39 635</b>	<b>41 057</b>	<b>42 865</b>	<b>42 320</b>	<b>41 558</b>	<b>40 143</b>	<b>39 579</b>	<b>39 777</b>
<b>Total des infractions au Code criminel</b>	<b>428 780</b>	<b>425 753</b>	<b>406 064</b>	<b>389 276</b>	<b>385 608</b>	<b>351 622</b>	<b>323 280</b>	<b>314 323</b>	<b>306 081</b>	<b>310 200</b>
<b>Infractions relatives aux drogues et aux autres substances</b>	<b>20 165</b>	<b>19 396</b>	<b>22 196</b>	<b>22 825</b>	<b>21 553</b>	<b>22 165</b>	<b>21 942</b>	<b>20 810</b>	<b>21 316</b>	<b>20 512</b>
<b>Infractions aux autres lois fédérales</b>	<b>1 077</b>	<b>983</b>	<b>982</b>	<b>1 006</b>	<b>1 015</b>	<b>1 007</b>	<b>715</b>	<b>559</b>	<b>707</b>	<b>707</b>
<b>Infractions aux lois fédérales (autres que celles prévues au Code criminel)</b>	<b>21 242</b>	<b>20 379</b>	<b>23 178</b>	<b>23 831</b>	<b>22 568</b>	<b>23 172</b>	<b>22 657</b>	<b>21 369</b>	<b>22 023</b>	<b>21 219</b>
<b>Infractions aux lois provinciales</b>	<b>6 986</b>	<b>6 239</b>	<b>6 006</b>	<b>6 171</b>	<b>6 150</b>	<b>6 141</b>	<b>6 506</b>	<b>6 714</b>	<b>6 448</b>	<b>6 200</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

**Tableau 23 Évolution du taux d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2008 à 2017<sup>p</sup>**

Catégorie d'infractions	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 <sup>a</sup>	2017 <sup>p</sup>
Homicide	1,2	1,1	1,0	1,3	1,3	0,9	0,9	1,0	0,8	1,0
Négligence criminelle	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,9	0,3	0,2	0,3	0,2
Tentative de meurtre	2,1	2,6	2,7	2,2	2,4	2,1	2,1	2,8	2,3	2,8
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	586,3	576,4	564,9	547,6	540,4	506,8	496,1	502,6	511,0	521,2
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	54,5	53,2	53,2	46,7	47,8	46,2	43,1	45,2	48,1	58,9
Autres infractions d'ordre sexuel	13,3	13,8	15,2	15,1	17,5	20,1	20,9	23,9	28,0	35,0
Enlèvement, traite et séquestration	16,2	16,5	15,7	18,7	16,8	16,1	16,2	17,1	18,5	16,0
Vol qualifié ou extorsion	96,2	92,9	87,5	91,1	80,1	74,3	65,3	63,1	58,8	55,3
Harcèlement criminel	52,7	53,6	53,6	57,4	61,1	58,5	55,8	58,3	61,0	68,6
Menaces	215,8	214,3	210,2	203,5	209,0	191,6	186,1	182,1	176,8	182,5
Autres	26,4	35,3	32,7	34,5	35,1	31,8	28,5	27,1	27,2	30,4
<b>Infractions contre la personne</b>	<b>1 064,9</b>	<b>1 059,9</b>	<b>1 036,9</b>	<b>1 018,3</b>	<b>1 011,7</b>	<b>949,3</b>	<b>915,4</b>	<b>923,4</b>	<b>932,7</b>	<b>972,1</b>
Crime d'incendie	47,4	47,4	44,7	33,7	37,2	29,0	27,4	26,5	23,9	24,4
Introduction par effraction	724,2	738,0	670,8	626,0	568,1	477,3	428,7	390,9	368,9	354,1
Vol de véhicules à moteur	401,1	345,3	303,5	278,9	255,8	215,2	182,9	156,8	141,7	151,8
Vol de plus de 5 000 \$	56,1	53,9	55,4	53,1	51,0	47,1	40,2	39,8	35,1	35,9
Vol de 5 000 \$ ou moins	1 357,3	1 309,1	1 204,9	1 101,7	1 045,6	921,1	838,3	791,3	711,3	696,4
Possession de biens volés	41,1	40,0	43,3	30,4	26,9	24,0	22,8	21,9	18,1	18,4
Fraude	198,2	190,0	175,4	186,2	200,2	190,3	184,8	204,6	232,0	232,1
Méfait	606,6	605,9	571,7	511,9	482,5	410,6	353,5	352,5	308,0	300,2
<b>Infractions contre la propriété</b>	<b>3 432,0</b>	<b>3 329,6</b>	<b>3 069,8</b>	<b>2 821,9</b>	<b>2 667,3</b>	<b>2 314,6</b>	<b>2 078,4</b>	<b>1 984,3</b>	<b>1 838,9</b>	<b>1 813,1</b>
Infractions liées à la prostitution	8,4	7,2	4,9	4,9	4,1	2,8	1,5	1,3	0,7	0,2
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	19,4	19,3	19,1	19,7	21,3	19,7	19,1	17,8	19,0	19,6
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	443,9	462,1	464,6	462,7	497,2	466,1	372,5	351,0	368,3	373,7
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	23,2	25,4	25,5	23,4	23,7	26,4	27,0	29,2	31,1	31,4
Autres	21,6	13,0	14,2	13,8	14,4	14,4	15,5	12,6	11,7	11,6
<b>Autres infractions au Code criminel</b>	<b>516,5</b>	<b>526,9</b>	<b>528,3</b>	<b>524,6</b>	<b>560,8</b>	<b>529,3</b>	<b>435,6</b>	<b>412,0</b>	<b>430,8</b>	<b>436,5</b>
<b>Code criminel (sauf les infractions relatives à la conduite de véhicules)</b>	<b>5 013,4</b>	<b>4 916,4</b>	<b>4 635,0</b>	<b>4 364,7</b>	<b>4 239,7</b>	<b>3 793,3</b>	<b>3 429,4</b>	<b>3 319,6</b>	<b>3 202,4</b>	<b>3 221,6</b>
Conduite avec facultés affaiblies	198,4	197,0	196,9	208,7	208,9	189,6	179,5	179,1	176,0	157,2
Délit de fuite	269,4	275,4	257,8	265,5	281,9	293,7	291,6	272,6	266,9	282,8
Autres	48,9	49,7	46,7	40,4	39,4	35,7	34,8	34,3	32,7	33,9
<b>Infractions relatives à la conduite de véhicules</b>	<b>516,7</b>	<b>522,2</b>	<b>501,3</b>	<b>514,6</b>	<b>530,2</b>	<b>519,0</b>	<b>505,9</b>	<b>486,0</b>	<b>475,6</b>	<b>473,9</b>
<b>Total des infractions au Code criminel</b>	<b>5 530,2</b>	<b>5 438,6</b>	<b>5 136,4</b>	<b>4 879,4</b>	<b>4 770,0</b>	<b>4 312,3</b>	<b>3 935,3</b>	<b>3 805,6</b>	<b>3 678,0</b>	<b>3 695,5</b>
<b>Infractions relatives aux drogues et aux autres substances</b>	<b>260,1</b>	<b>247,8</b>	<b>280,8</b>	<b>286,1</b>	<b>266,6</b>	<b>271,8</b>	<b>267,1</b>	<b>252,0</b>	<b>256,1</b>	<b>244,4</b>
<b>Infractions aux autres lois fédérales</b>	<b>13,9</b>	<b>12,6</b>	<b>12,4</b>	<b>12,6</b>	<b>12,6</b>	<b>12,3</b>	<b>8,7</b>	<b>6,8</b>	<b>8,5</b>	<b>8,4</b>
<b>Infractions aux lois fédérales (autres que celles prévues au Code criminel)</b>	<b>274,0</b>	<b>260,3</b>	<b>293,2</b>	<b>298,7</b>	<b>279,2</b>	<b>284,2</b>	<b>275,8</b>	<b>258,7</b>	<b>264,6</b>	<b>252,8</b>
<b>Infractions aux lois provinciales</b>	<b>90,1</b>	<b>79,7</b>	<b>76,0</b>	<b>77,4</b>	<b>76,1</b>	<b>75,3</b>	<b>79,2</b>	<b>81,3</b>	<b>77,5</b>	<b>73,9</b>

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

**Tableau 24 Nombre et taux d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales par corps de police, Québec, 2017<sup>P</sup>**

Territoire du corps de police municipal	Code criminel										Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales	
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf la conduite de véhicules)		Total		Infractions relatives à la conduite de véhicules							
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Blainville	359	621,8	743	1 286,8	108	187,0	1 210	2 095,6	199	344,7	107	185,3	0	0,0	18	31,2
Bromont	53	582,7	138	1 517,3	32	351,8	223	2 451,9	59	648,7	16	175,9	0	0,0	15	164,9
Châteauguay	721	902,0	1 001	1 252,3	229	286,5	1 951	2 440,8	300	375,3	151	188,9	0	0,0	70	87,6
Gatineau	3 524	1 250,6	5 750	2 040,6	1 997	708,7	11 271	3 999,9	2 622	930,5	1 122	398,2	116	41,2	35	12,4
Granby	512	760,9	1 134	1 685,3	488	725,3	2 134	3 171,5	185	274,9	141	209,6	32	47,6	100	148,6
L'Assomption	183	707,2	297	1 147,8	87	336,2	567	2 191,2	189	730,4	81	313,0	0	0,0	28	108,2
Laval	3 563	828,5	7 506	1 745,3	1 637	380,6	12 706	2 954,4	721	167,6	1 191	276,9	56	13,0	149	34,6
Lévis	825	567,2	1 555	1 069,1	455	312,8	2 835	1 949,1	981	674,4	383	263,3	6	4,1	118	81,1
Longueuil	3 850	905,3	7 542	1 773,4	1 448	340,5	12 840	3 019,2	2672	628,3	840	197,5	18	4,2	232	54,6
Mascouche	515	1 084,1	712	1 498,8	117	246,3	1 344	2 829,2	263	553,6	81	170,5	0	0,0	251	528,4
Memphrémagog	246	704,8	496	1 421,1	167	478,5	909	2 604,4	309	885,3	181	518,6	9	25,8	103	295,1
Mercier	52	395,4	48	365,0	7	53,2	107	813,6	10	76,0	7	53,2	0	0,0	0	0,0
Mirabel	454	683,8	754	1 135,6	183	275,6	1 391	2 095,0	224	337,4	58	87,4	7	10,5	15	22,6
Montréal	20 412	1 014,6	53 052	2 637,1	9 342	464,4	82 806	4 116,1	3 696	183,7	3 392	168,6	205	10,2	867	43,1
Mont-Tremblant	150	1 552,8	332	3 436,9	90	931,7	572	5 921,3	198	2 049,7	106	1 097,3	1	10,4	55	569,4
MRC Les Collines-de-l'Outaouais	383	766,9	420	841,0	108	216,3	911	1 824,1	163	326,4	79	158,2	1	2,0	46	92,1
Québec	6 675	1 146,4	11 345	1 948,4	3 604	619,0	21 624	3 713,8	1 674	287,5	1 470	252,5	3	0,5	93	16,0
Région de Deux-Montagnes	445	894,9	515	1 035,7	111	223,2	1 071	2 153,8	310	623,4	62	124,7	0	0,0	28	56,3
Région de Roussillon	949	886,6	1 356	1 266,8	279	260,6	2 584	2 414,0	508	474,6	361	337,2	3	2,8	137	128,0
Repentigny	480	532,0	943	1 045,2	445	493,2	1 868	2 070,5	472	523,2	299	331,4	0	0,0	72	79,8
Richelieu-Saint-Laurent	1 272	621,6	2 497	1 220,3	332	162,2	4 101	2 004,2	1 033	504,8	229	111,9	32	15,6	104	50,8
Saguenay	1 451	988,6	2 659	1 811,7	795	541,7	4 905	3 342,0	1 605	1 093,6	440	299,8	31	21,1	44	30,0
Saint-Eustache	659	1 466,5	841	1 871,5	185	411,7	1 685	3 749,6	163	362,7	150	333,8	2	4,5	21	46,7
Saint-Jean-sur-Richelieu	976	1 017,6	1 490	1 553,5	300	312,8	2 766	2 883,8	740	771,5	203	211,6	0	0,0	63	65,7
Saint-Jérôme	1 254	1 654,1	1 849	2 438,9	974	1 284,8	4 077	5 377,8	572	754,5	261	344,3	0	0,0	52	68,6
Sherbrooke	1 336	801,8	2 861	1 716,9	1 678	1 007,0	5 875	3 525,7	1 008	604,9	459	275,5	43	25,8	511	306,7
Terrebonne	1 160	838,1	1 634	1 180,6	424	306,3	3 218	2 325,1	431	311,4	455	328,7	7	5,1	65	47,0
Thérèse-De Blainville	1 030	1 318,0	1 374	1 758,1	472	604,0	2 876	3 680,1	479	612,9	217	277,7	0	0,0	19	24,3
Thetford Mines	534	2 082,1	475	1 852,1	240	935,8	1 249	4 870,0	97	378,2	81	315,8	1	3,9	37	144,3
Trois-Rivières	1 314	966,0	2 511	1 846,1	902	663,1	4 727	3 475,3	1 259	925,6	360	264,7	6	4,4	86	63,2
<b>Total des corps de police municipaux</b>	<b>55 337</b>	<b>971,2</b>	<b>113 830</b>	<b>1 997,7</b>	<b>27 236</b>	<b>478,0</b>	<b>196 403</b>	<b>3 446,9</b>	<b>23 142</b>	<b>406,1</b>	<b>12 983</b>	<b>227,9</b>	<b>579</b>	<b>10,2</b>	<b>3 434</b>	<b>60,3</b>
Sûreté du Québec	25 548	999,5	38 092	1 490,3	9 202	360,0	72 842	2 849,8	16 513	646,0	7 466	292,1	125	4,9	2 765	108,2
Corps de police autochtones	712	988,1	268	371,9	198	274,8	1 178	1 634,7	122	169,3	63	87,4	3	4,2	1	1,4

Nombre et taux d'infractions par 100 000 habitants (population selon la *Gazette officielle du Québec*). / p : Données provisoires / Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

# Annexe

---

## Classification des catégories d'infractions

### INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES

#### ❖ INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

##### ▪ Infractions contre la personne

Homicide, négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, tentative et complot en vue de commettre un meurtre, voies de fait<sup>16</sup>, agression sexuelle, autres infractions d'ordre sexuel, proxénétisme, enlèvement, traite ou séquestration, vol qualifié et extorsion, harcèlement criminel, menaces et autres infractions contre la personne.

##### ▪ Infractions contre la propriété

Crime d'incendie, introduction par effraction, vol d'un véhicule à moteur, vol de plus de 5 000 \$, vol de 5 000 \$ ou moins, possession de biens volés, fraude et méfait.

##### ▪ Autres infractions au Code criminel

Prostitution, infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes, infractions contre l'administration de la loi et de la justice<sup>17</sup>, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite<sup>18</sup>, activités liées au terrorisme et autres crimes<sup>19</sup>.

##### ▪ Infractions relatives à la conduite de véhicules

Conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres infractions relatives à la conduite d'un véhicule<sup>20</sup>.

#### ❖ INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX AUTRES SUBSTANCES

(Loi réglementant certaines drogues et autres substances)

Possession, trafic, possession aux fins de trafic, d'importation et d'exportation, de production, ordonnances médicales (fausses ordonnances, visites multiples et pratique négligente), autres infractions à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et certaines infractions à la Loi sur les aliments et drogues.

#### ❖ INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES<sup>21</sup>

Les lois sur la faillite, de l'impôt sur le revenu, sur la marine marchande du Canada, sur la santé publique, sur les douanes, sur la concurrence, sur l'accise, sur le système de justice pénale pour les adolescents, sur l'immigration et la protection des réfugiés, sur les armes à feu, sur la défense nationale, sur les explosifs, sur le transport interprovincial et les autres lois fédérales.

#### ❖ INFRACTIONS À DES LOIS PROVINCIALES<sup>22</sup>

Les lois sur les infractions en matière de boissons alcooliques, sur l'assurance automobile du Québec, concernant l'impôt sur le tabac, sur les loteries et courses et autres lois provinciales.

---

16. Les voies de fait consistent à utiliser la force ou à menacer d'utiliser la force, directement ou indirectement, contre une autre personne, sans son consentement. Les voies de fait de niveau 1 sont moins susceptibles de causer des blessures. Les voies de fait de niveau 2 sont commises avec une arme ou causent des lésions corporelles. Les voies de fait de niveau 3 blessent, mutilent, défigurent la victime ou mettent sa vie en danger.

17. Les infractions contre l'administration de la loi et de la justice regroupent, entre autres, les infractions aux règles de liberté sous caution, le manquement aux conditions de probation, l'évasion d'une garde légale, l'entrave à un fonctionnaire ou à un agent de la paix, le défaut de comparaître et la liberté illégale d'un détenu.

18. Les actes contraires aux bonnes mœurs ou l'inconduite regroupent, entre autres, l'action indécente, le fait de troubler la paix, la production, la distribution et la possession de pornographie juvénile, l'intrusion de nuit et la nuisance publique.

19. Les autres crimes de cette catégorie regroupent, entre autres, la monnaie contrefaite, les jeux et les paris, les infractions contre l'ordre public, les infractions ou les activités au profit d'une organisation criminelle et le recyclage des produits de la criminalité.

20. Les autres infractions relatives à la conduite d'un véhicule regroupent, entre autres, la conduite dangereuse, les poursuites, la conduite d'un véhicule pendant une interdiction et le défaut ou le refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang.

21. Les infractions aux autres lois fédérales ne sont pas analysées et présentées dans cette publication.

22. Les infractions à des lois provinciales ne sont pas analysées et présentées dans cette publication.

# Références

---

- Allen, Mary (2018). « Statistique sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, vol. 38, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 53 p.
- ARMSTRONG, Amelia (2019). « Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, vol. 39, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 32 p.
- GAUDET, Maxime (2018). « Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2016 », *Juristat*, vol. 38, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 34 p.
- Institut de la statistique du Québec (2017). *Coup d'œil sociodémographique* [En ligne] [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no61.pdf>].
- OUIMET, Marc (2015). *Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 586 p.
- PERREAULT, Samuel (2015). « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, vol. 35, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 45 p.
- TURPIN-PETROSINO, Carolyn (2015). *Understanding hate crimes: Acts, motives, offenders, victims, and justice*, London: Routledge, 25p.
- WALLACE, M., TURNER, J., MATARAZZO, A. et BABYAK, C. (2009). *La mesure de la criminalité : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité* [En ligne] [<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.pdf>].

